



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 19 avril 2022

PAR COURRIEL

Monsieur Gilles C. Roy
Président du Comité des programmes
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Réponse aux trois conditions demandées par le comité des programmes

Bonjour,

Lors de sa réunion du 1^{er} avril dernier, le comité des programmes a étudié le projet de création d'un baccalauréat en éducation primaire, à temps partiel et par Internet, tel que proposé par la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ). À la suite de cette réunion, le bureau du secrétariat général a fait parvenir à la FSÉ un tiré à part du procès-verbal dans lequel on peut lire que la proposition a été adoptée sous réserve que trois conditions soient remplies.

Je reproduis ici les trois conditions telles qu'écrites dans le tiré à part, ainsi que les réponses de la Faculté.

Condition 1

- 1) Que le tableau des ressources humaines (Annexe F) compris dans le document de proposition de création du programme comprenne les professeures et professeurs des autres campus ayant les compétences d'offrir les cours au programme;

Réponse de la Faculté :

Nous avons consulté la doyenne des études du Campus d'Edmundston et le doyen des études du Campus de Shippagan. Par la suite, nous avons ajouté l'information que ces derniers ont fournie au tableau des ressources humaines (Annexe F). Vous trouverez ci-joint le projet révisé à cet effet.

Condition 2

- 2) Qu'il y ait une ouverture dans la reconnaissance du stage d'exploration et de prise en charge (EDU5812) par l'entremise du processus de reconnaissance des acquis expérimentiels étant entendu que les étudiantes et étudiants inscrits au programme agissent au quotidien en salle de classe comme enseignantes ou enseignants dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick;

Réponse de la Faculté :

Il y a certainement une ouverture de reconnaître les acquis expérimentiels des étudiantes et étudiants qui agissent au quotidien en salle de classe. Cette reconnaissance sera toutefois évaluée au cas par cas, en consultation avec l'employeur. Pour l'instant, nous en connaissons peu sur le type d'encadrement et d'accompagnement offert par les districts. De plus, il ne faut pas négliger que cet agir professionnel pour une majorité d'étudiantes et d'étudiants se résumera à de la suppléance au jour le jour sans une réelle prise en charge de la classe impliquant la planification à court, moyen et long terme de l'enseignement et des apprentissages ainsi que l'évaluation. L'objectif du stage est d'observer la capacité de mettre les apprentissages théoriques en pratique et de développer une pratique réflexive.

Condition 3

- 3) Que les unités partenaires comprenant les facultés et les trois campus soient activement impliquées dans l'évaluation du nouveau programme qui aura lieu avant l'admission d'une 3e cohorte;

Réponse de la Faculté :

Comme nous l'avons indiqué dans la lettre au comité des programmes, ce projet de création de baccalauréat en éducation primaire résulte d'une entente entre le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) et l'Université de Moncton. Cette entente prévoit une seule cohorte. Cependant, comme vous pouvez le voir dans les propositions votées à l'UARD et au Conseil de faculté, l'appui au projet est ponctuel pour deux cohortes seulement. Comme indiqué dans la lettre expliquant le projet de création du programme, si le MEDPE fait la demande pour une troisième cohorte, l'évaluation de la demande de l'offre du programme se fera à l'UARD en éducation. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation du programme, mais bien de la demande, si cette demande se concrétise. Comme le programme s'offre sur les trois campus, il va de soi que l'évaluation de la demande sera faite par les trois constituantes. Je vous rappelle qu'il s'agit d'un programme post-baccalauréat en éducation et que les candidates et candidats détiennent déjà un premier baccalauréat canadien ou l'équivalent. Les cours du programme sont exclusivement des cours en éducation. Ainsi, l'évaluation de la demande, si celle-ci se concrétise, se fera par l'UARD en éducation, par le Conseil de la faculté, en collaboration avec le doyen des études du campus de Shippagan, la doyenne des études du campus d'Edmundston et la Formation continue.

En souhaitant le tout à la satisfaction des membres du comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Marianne Cormier, Ph. D.
Doyenne

**PROJET DE CRÉATION DE PROGRAMME
BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE**

Soumis au Comité des programmes

Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
Mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

1.	CPR-1A	PROJET DE CRÉATION DE PROGRAMME DE 1 ^{ER} CYCLE.....	4
2.	CPR-3	PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME.....	15
3.	CPR-5	MODIFICATION D'UN COURS EXISTANT	17
4.	CPR-10	INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE	56
5.	CPR-11	FEUILLE DE ROUTE.....	60
6.	ANNEXE A	ENTENTE ENTRE LE MEDPE ET L'UNIVERSITÉ DE MONCTON ...	62
7.	ANNEXE B	LETTRÉ D'APPUI DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE.....	74
8.	ANNEXE C	POLITIQUE 612.....	76
9.	ANNEXE D	LETTRÉ D'APPUI DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE.....	80
10.	ANNEXE E	COURRIEL DE LA CESPM QUI ATTESTE QUE LA FSE N'A PAS BESOIN D'INCLURE LES CURRICULUMS VITAE DES PROFESSEURS ET QU'IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'AVOIR UNE ÉVALUATION EXTERNE	83
11.	ANNEXE F	TABLEAU - RESSOURCES HUMAINES	85
12.	ANNEXE G	RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN.....	89
13.	ANNEXE H	FEUILLE DE ROUTE DU PROGRAMME PROPOSÉ	91
14.	ANNEXE I	SÉQUENCE DES COURS.....	93
15.	ANNEXE J1	TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE.....	95
16.	ANNEXE J2	TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE.....	98
17.	ANNEXE J3	TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE.....	101
18.	ANNEXE K	TABLEAU - RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE.....	103
19.	ANNEXE L	DESCRIPTION DES COURS OBLIGATOIRES AU RÉPERTOIRE, DES PRÉALABLES ET DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE.....	106
20.	ANNEXE M	TABLEAU – DISPENSE DE PRÉALABLES	117

CPR-1A – PROJET DE CRÉATION DE PROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE

PROJET DE CRÉATION DE PROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE

Veillez noter que ce formulaire ne devrait pas être utilisé pour la création de mineures.

RENSEIGNEMENTS REQUIS

1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) présentant le projet.
[Université de Moncton](#)
- 1.2 Faculté(s).
[Faculté des sciences de l'éducation](#)
- 1.3 UARD(s), *s'il y a lieu*.
[UARD en éducation](#)
- 1.4 École(s) / Département(s) / Unité(s) / Secteur(s).
[Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie \(DEPP\)](#)
- 1.4.1 Lieux où sera offert le programme.
[Moncton, Edmundston, Shippagan](#)
- 1.5 Nom du programme.
[Baccalauréat en éducation primaire](#)
- 1.6 Codes de programme de l'établissement (proposés et existants, *s'il y a lieu*), comme ils apparaissent dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (*à remplir par le VRAEAP*).
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.7 Type de programme (p. ex. certificat de 1^{er} cycle, diplôme de 1^{er} cycle, baccalauréat).
[Baccalauréat](#)
- 1.8 Diplôme(s) décerné(s).
[B. Éd. primaire](#)
- 1.9 Calendrier.
- 1.9.1 Session et année des premières inscriptions au nouveau programme, compte tenu de toutes les approbations exigées, y compris celle de la CESPM.
[Automne 2022](#)
- 1.9.2 Année universitaire de la visite des évaluateurs ou évaluatrices externes, après la mise en œuvre du nouveau programme (*à remplir par le VRAEAP*). [Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- Plan de transition, dans le cas de l'abolition d'un programme existant à la suite de l'introduction d'un nouveau programme.
- 1.9.3 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants ont été admis au programme existant, *s'il y a lieu*.
- 1.9.4 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants inscrits au programme existant le termineront, *s'il y a lieu* (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des études). [Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.9.5 *S'il y a lieu*, tout autre renseignement qui aidera la CESPM à comprendre comment le programme existant, approuvé par la CESPM, effectuera la transition au programme proposé.
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (*à remplir par le VRAEAP*).
(1) Sénat (2) Conseil des gouverneurs

2. Description du programme

- 2.1 Décrivez les **buts du programme** (p. ex. « Ce programme vise... ») (*synthèse en 75 mots ou moins*).
[La création de ce post-baccalauréat résulte d'une entente \(annexe A\) conclue entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick \(ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, MEDPE\) et l'Université de Moncton \(Faculté des sciences de l'éducation, FSE et Formation continue, FC\) \(voir annexe B – lettre d'appui du Conseil académique de la Formation continue\). Le programme proposé vise à contrer la pénurie de personnel enseignant francophone pour les classes du primaire \(maternelle à huitième année\) en les formant en cours d'emploi, à distance et à temps partiel.](#)
- 2.2 Décrivez la **clientèle cible** du programme.
[La clientèle cible du programme sera composée de personnes non brevetées qui ont obtenu un premier baccalauréat ainsi que le certificat d'enseignement provisoire 4 et qui sont à l'emploi d'un district scolaire francophone du Nouveau-Brunswick. L'admission au programme est](#)

strictement réservée à cette clientèle cible.

La politique 612 (annexe C) stipule que « la personne idéale pour pourvoir un poste en enseignement dans une école publique détient un certificat d'enseignement permanent. Toutefois, en situation de pénurie d'enseignants dans un ou plusieurs domaines, un processus de certification provisoire est souhaitable. Ce processus permet à une personne qui détient un baccalauréat dans un domaine spécialisé de pouvoir enseigner sous la supervision d'une direction d'école tout en acquérant un baccalauréat en éducation ».

Dans le cadre de l'entente entre gouvernement du Nouveau-Brunswick (MEDPE), la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) et la Formation continue (FC), « les parties établissent par la présente une entente pour le développement et la prestation d'un programme de baccalauréat en éducation en ligne et à temps partiel... » en raison d'un attendu que : « le MEDPE et les districts scolaires francophones désirent permettre à des enseignants et des enseignantes, non brevetés, mais ayant un baccalauréat, d'obtenir un baccalauréat en éducation... » « en les formant en cours d'emploi ».

C'est ainsi que nous proposons la création de ce baccalauréat pour l'enseignement au primaire, offert en ligne et à temps partiel pour combler les besoins liés à la pénurie de personnel enseignant. Comme stipulé dans la politique 612 ainsi que dans l'entente : « Ce processus permet à une personne qui détient un baccalauréat dans un domaine spécialisé de pouvoir enseigner sous la supervision d'une direction d'école tout en acquérant un baccalauréat en éducation ».

- 2.3 Fournissez **ou annexe** une preuve de la **demande étudiante** (p. ex. résultats d'un sondage, projets pilotes, nombre d'inscriptions aux cours et programmes connexes).

La preuve de la demande étudiante s'établit clairement par l'entente (annexe A) entre le MEDPE, la FSE et la FC. Par ailleurs, la lettre d'appui du MEDPE (annexe D) vient confirmer la preuve de la demande.

Comme en font foi les offres de financement de Patrimoine Canada, la pénurie des enseignantes et enseignants en français est bien réelle et documentée dans les médias et dans une étude de l'Association des collèges et des universités francophones du Canada.

Dans le cas d'un programme articulé, faites la démonstration du besoin d'une formation qui comprend des compétences de niveau universitaire.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 2.4 Nommez chaque **consultante ou consultant externe** (p. ex. professeure, professeur ou autre spécialiste) qui a donné son avis sur le programme proposé **pendant** l'élaboration du programme¹. **Annexez** la correspondance et les commentaires écrits (normalement, une ou deux pages) des personnes consultées. Incluez un sommaire des mesures prises pour régler les questions soulevées, **s'il y a lieu**.

Dans le cas d'un programme relié à la santé, **annexez** une lettre d'appui du *Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques* (CCRHSPA).

Dans le cas d'un programme articulé, **annexez** une preuve de consultation d'un groupe consultatif industriel/sectoriel comprenant une variété d'employeuses et employeurs et de spécialistes des domaines pertinents quant au design du programme et aux exigences du marché du travail.

Le courriel de la Commission des études supérieures des provinces maritimes (CESPM) confirme que l'évaluation externe n'est pas requise pour la création de ce programme (annexe E).

- 2.5 Indiquez et justifiez la durée prévue du programme en années (temps complet et temps partiel, **s'il y a lieu**).

Sauf pour le stage EDUC5912 qui sera réalisé à temps plein, le programme est offert à temps partiel et sa durée prévue est de trois ans et demi. Étant donné que la clientèle cible est à l'emploi d'un district scolaire francophone du Nouveau-Brunswick, la charge normale ne dépasse pas deux cours par session (6 crédits maximum) offerts après les heures de classe ou six cours (18 crédits maximum) par année universitaire (deux cours à la session d'automne, deux cours à l'hiver et deux cours au printemps/été). Tous les cours sont obligatoires. La feuille de route du programme peut être consultée à l'annexe H et la séquence des cours à l'annexe I.

Annexez la feuille de route du programme.

Pour chaque cours obligatoire et cours à option dans la discipline, **annexez** la description au répertoire, les préalables et les résultats d'apprentissage. (**voir annexe L**)

¹ Une fois que la proposition sera soumise à la CESPM, celle-ci invitera aussi les autres universités des Provinces maritimes à fournir des commentaires écrits dans un délai de deux semaines. Il est important de ne pas confondre ces consultations avec le processus d'évaluation externe sous la *Politique d'évaluation des programmes*. Dans le cas d'un programme essentiellement nouveau, il est recommandé d'entreprendre une évaluation externe sous cette politique. Voir l'annexe 4 : http://www.cespm.ca/resources/%C3%89valuation_des_programmes_universitaires_avant_leur_mise_en_%C5%93uvre.pdf.

- **Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration**, précisez à quel établissement les étudiantes et étudiants seront inscrits chaque semestre; s'ils fréquenteront plus d'un établissement en même temps, décrivez comment ils devraient être considérés aux fins du compte des effectifs. Si l'achèvement du programme peut mener à deux diplômes ou plus, décrivez les points de sortie de chaque diplôme.

Cliquez ici pour saisir le texte.

- 2.6 **S'il y a lieu**, décrivez **les exigences particulières du programme** en justifiant toute dérogation aux règlements généraux de l'Université (p. ex. la moyenne minimale requise dans l'ensemble du programme (voir le règlement 8.11.1); l'exigence minimale requise dans certains cours (voir le règlement 8.7); le nombre minimum de cours de niveau 3000 ou 4000 (voir le règlement 2.3.2)).

Nos autres programmes post-baccalauréat de deux ans à temps plein exigent une moyenne cumulative d'au moins 2.50 à la fin de la première session et jusqu'à la fin du programme. Pour le programme proposé de post-baccalauréat de trois ans et demi à temps partiel la condition de maintien de la moyenne est d'obtenir une moyenne d'au moins 2.50 calculée à partir des 18 premiers crédits de cours, et ce jusqu'à la fin du programme.

Nous aurons le même règlement particulier relatif aux exigences linguistiques que dans nos autres programmes de formation initiale en enseignement soit celui de réussir chacune des tâches du cours EDUC2003. Le succès (S) du cours est obtenu à la suite d'un score de 76 % à chacune de ces tâches. Deux reprises du cours, pour un total de trois essais du cours, sont permises.

- 2.7 Justifiez le **nom choisi** pour le programme et du ou des diplômes qui seront décernés.

Le nom du programme proposé est « Baccalauréat en éducation primaire » puisqu'il forme à l'enseignement primaire.

Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration, si deux attestations d'études ou plus seront accordées, veuillez indiquer quels établissements les accorderont et quels règlements ont été pris en compte (p. ex. pour obtenir un grade de l'Université X, 50 % du programme doit y être effectué).

Cliquez ici pour saisir le texte.

- 2.8 Précisez les **conditions d'admission** propres au programme.

Condition « A » ; condition « B » ; condition « C » ; condition « D » .

S'il y a lieu, décrivez les **conditions particulières d'admission**.

Les conditions particulières d'admission au programme de baccalauréat en éducation de deux ans (B. Éd. 2 ans) pour l'enseignement au secondaire ne conviennent pas pour le programme proposé pour l'enseignement au primaire qui ne se limite pas à une ou deux disciplines d'enseignement ou majeure/mineure.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

- Détenir le baccalauréat canadien ou le diplôme équivalent.
- Être admissible au certificat d'enseignement provisoire 4 délivré par la Certification des maîtres du Nouveau-Brunswick.
- Être recommandé par un district scolaire francophone du Nouveau-Brunswick et à l'embauche de ce même district.
- Avoir obtenu une moyenne minimale de 2,30 ou l'équivalent dans le premier baccalauréat ou dans le diplôme équivalent.

NOTE

- Tous les documents demandés sont essentiels à l'étude du dossier d'admission.
- Avoir obtenu le niveau B2 au DELF (Diplôme d'études en langue française) si le baccalauréat canadien ou le diplôme équivalent n'a pas été fait en français.
- Selon le dossier d'admission, des formations non créditées complémentaires de mise à niveau pourraient être exigées pour s'inscrire à certains cours.

DOCUMENTS ADDITIONNELS À FOURNIR LORS DE LA DEMANDE D'ADMISSION

- un curriculum vitae qui présente l'expérience de travail, la formation et les compétences;
- une lettre de motivation qui complète le curriculum vitae;
- une lettre de recommandation du District scolaire francophone du Nouveau-Brunswick qui atteste que vous êtes à l'emploi de ce district;

- une copie de la lettre d'admissibilité au certificat d'enseignement provisoire 4.

S'il y a lieu, décrivez les **diverses voies d'admission**.

Cliquez ici pour saisir le texte.

Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration, décrivez les conditions d'admission de chaque programme ou de chaque établissement participant.

Cliquez ici pour saisir le texte.

- 2.9 Décrivez les **modes de prestation** du programme (p. ex. enseignement traditionnel en salle de classe, enseignement à l'aide de technologies ou d'autres modes d'enseignement à distance [précisez], apprentissage par l'expérience et laboratoires).

Le programme proposé sera offert en ligne, dans le but d'en assurer l'accès aux personnes qui sont déjà à l'emploi d'un District scolaire francophone dans différentes régions du Nouveau-Brunswick. Elles pourront ainsi accéder à leur formation après les heures de classe et en ligne.

- 2.10 **Comparez le programme proposé avec d'autres programmes** offerts ailleurs dans les Maritimes, au Canada ou aux États-Unis. **S'il y a lieu**, **annexez** la correspondance (comme preuve de consultation) des établissements postsecondaires de la région et de l'extérieur de la région qui offrent des programmes semblables, équivalents ou comparables.

Le programme proposé est comparé avec d'autres post-baccalauréats en éducation primaire offerts dans les provinces maritimes et au Canada. La description sommaire de 14 programmes est présentée aux annexes J1, J2 et J3.

La plupart des programmes sont de 60 crédits. Le programme proposé est de 61 crédits calculés à partir de cours déjà existants. Étant donné que ce programme est ponctuel et temporaire, la création de nouveaux cours n'est pas envisagée.

Une majorité des programmes sont offerts en présentiel, à temps plein et leur durée varie entre 10 mois à 2 ans. Le post-baccalauréat offert par l'Université d'Ottawa se compare au programme proposé en termes de mode livraison en ligne à temps partiel. Il exploite les sessions d'été avec 3 cours et compte une session de moins que le programme proposé (huit au lieu de neuf). D'autres différences sont notées quant aux stages : deux stages de huit semaines à l'Université d'Ottawa et un stage de quatre semaines et un stage de quatre mois pour le programme proposé. Les deux programmes exigent un premier baccalauréat avec une moyenne minimale un peu plus élevée pour le programme proposé (programme proposé 2,3 C+ 72-74.9 % au 1^{er} baccalauréat/UOttawa 66 % dans les 20 meilleurs cours du 1^{er} baccalauréat).

3. Résultats d'apprentissage

- 3.1 Complétez et **annexez** le **Tableau – Résultats d'apprentissage (1^{er} cycle)** en précisant les résultats d'apprentissage au niveau du diplôme et au niveau du programme et en décrivant les mécanismes qui permettront de les atteindre.

Afin de remplir sa mission et d'assurer une formation cohérente avec l'acte professionnel de l'enseignement, la Faculté des sciences de l'éducation vise l'atteinte des cinq résultats d'apprentissage généraux suivants, résultats d'apprentissage communs à tous ses programmes, tant ceux destinés à l'enseignement au primaire que pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement au secondaire. L'annexe K présente ces résultats d'apprentissage du programme proposé (post-baccalauréat) auxquels s'ajoutent 12 compétences professionnels. Le programme proposé étant ponctuel, les résultats d'apprentissage ne sont pas présentés dans le format de tableau tel que demandé par la CESPM. La révision de ces résultats d'apprentissage pour tous les programmes en enseignement est prévue en 2022-2023.

L'annexe L présente la description des cours, les préalables et les résultats d'apprentissage au répertoire. Puisque le programme proposé est ponctuel et spécifique (vise une clientèle bien définie), la création de nouveaux cours n'est pas envisagée. L'annexe M présente un tableau des cours du programme proposé qui nécessiteront une dispense de préalables. Il présente aussi une justification de ces dispenses décrivant les actions ou stratégies mises en place pour assurer une préparation adéquate des étudiantes et étudiants.

En ce qui concerne les connaissances et compétences préalables aux cours du programme proposé, selon le dossier d'admission, des formations autoportantes, non créditées complémentaires de mise à niveau seront exigées avant ou pendant certains cours (ex. cours de didactique). Des évaluations formatives et diagnostiques (ou initiales) seront ainsi privilégiées pour analyser les connaissances préalables des étudiantes et étudiants et pour ensuite différencier l'enseignement.

De plus, certains préalables ont été ajoutés beaucoup plus dans l'optique d'assurer un étalement des cours selon une suite logique et que leurs dispenses ne mettraient pas en péril la réussite de ces cours. Pour ne pas ralentir le déploiement du programme proposé, la révision de ces préalables pour tous les cours des baccalauréats en éducation est prévue en 2022-2023 lors de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des gouverneurs émises à la suite de l'évaluation des programmes de 1^{er} cycle en éducation.

Comme mentionné dans l'entente entre le MEDPE et l'Université de Moncton (annexe A), il faut enfin ajouter, que les districts scolaires s'engagent à encadrer et à superviser les personnes qui seront admises au B. Éd. primaire, qui seront formées en cours d'emploi, qui ont déjà obtenu le premier baccalauréat et qui possèdent une expérience en enseignement. Ce profil particulier, qui diffère de celui des étudiantes et étudiants des autres baccalauréats en éducation, justifient aussi la dispense de préalables.

- 3.2 Décrivez les **stratégies d'apprentissage** (p. ex. la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs, la découverte guidée, les exposés interactifs, lectures et analyses de textes, dissertations, comptes rendus, travaux pratiques, projets de recherche, analyses de cas, visites dans des institutions et organismes) (**synthèse en 100 mots ou moins**).

Le programme, qui sera livré à distance, utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres: la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (deux stages).

- 3.3 **S'il y a lieu**, décrivez toutes les exigences relatives à l'**agrément**.

Bien qu'il n'y ait pas d'agrément pour le programme, la formation initiale en éducation vise l'obtention d'un certificat d'enseignement au Nouveau-Brunswick. Les exigences pour l'obtention de ce certificat sont décrites dans le règlement particulier de la loi scolaire pour la formation des maîtres. Ce programme répond aux exigences et répond aux exigences de la majeure en éducation primaire approuvée par le MEDPE (des cours dans les huit sujets suivants : mathématiques, sciences, langues, sciences humaines, éducation physique, santé, musique et arts).

- 3.4 Précisez les **débouchés** prévus pour les diplômées et diplômés ainsi que les possibilités de poursuite des **études aux cycles supérieurs**. **S'il y a lieu**, **annexez** des lettres d'appui des établissements d'accueil éventuels, des employeuses et employeurs éventuels ou des associations professionnelles pertinentes (d'un groupe consultatif de l'industrie **dans le cas d'un programme articulé**).

Ce programme forme spécifiquement en enseignement primaire (maternelle à 8e année).

4. Ressources humaines

- 4.1 Complétez et **annexez** le **Tableau - Ressources humaines** pour tous les membres du corps professoral affectés au programme. **Annexez** le **curriculum vitae** de tous les professeurs et professeuses inscrits au tableau. Le courriel de la CESPMP indique que les curriculums des membres du corps professoral n'ont pas à être annexés (annexe E). Le Tableau - Ressources humaines peut être consulté à l'annexe F).

- 4.2 Décrivez la **composition du corps professoral** affecté au programme :

- 4.2.1 Diplômes et titres de compétence exigés des membres du corps professoral qui enseigneront les cours du programme.

Les professeurs et professeuses de la Faculté des sciences de l'éducation ou des chargées ou chargés de cours enseigneront les cours du programme. Le doctorat en éducation (ou l'équivalent) est requis pour les professeurs et les professeuses de la Faculté. Une maîtrise en éducation (ou l'équivalent) ainsi qu'une expertise dans le domaine de spécialisation du cours sont exigées pour les chargées et les chargés de cours.

- 4.2.2 Diplômes et titres de compétence exigés des membres du corps professoral agissant à titre de superviseuses et superviseurs de la recherche, de la pratique clinique ou de l'exposition dans le cadre du programme.

Les conseillers et les conseillères de stages doivent avoir le brevet d'enseignement, une maîtrise en éducation (ou l'équivalent) et une expérience d'enseignement.

- 4.2.3 Responsabilités actuelles en matière d'enseignement, de mentorat et de supervision des membres du corps professoral comparativement aux responsabilités prévues dans le cadre du nouveau programme.
Ce sont les mêmes responsabilités. Comme pour les autres programmes de 1er cycle en éducation, nous offrirons les cours en éducation et nous superviserons les stages.
- 4.2.4 Proportion des membres du corps professoral affectés au programme à temps plein et à temps partiel.
Ce programme sera offert seulement à temps partiel, à base de deux cours par session, ce qui représente un peu plus que la charge d'un professeur régulier par année. Nous avons 21 postes réguliers au budget, donc l'offre de ce programme représente environ 5 % du corps professoral par cohorte.
- 4.3 Décrivez les **autres ressources humaines** qui seront mises à contribution pour appuyer le programme (p. ex. professeurs et professeurs auxiliaires, conférencières et conférenciers, personnel de soutien administratif).
L'entente avec le MEDPE fournit un financement pour l'embauche d'un professeur temporaire à temps plein pour l'accompagnement des personnes formant la cohorte et la coordination du programme.
- 4.4 **Annexez** un **plan de déploiement** des ressources humaines pour les cinq premières années qui tient compte du programme proposé et des programmes maintenant offerts.
- 4.5 Fournissez une **estimation des ressources humaines supplémentaires** qui seront nécessaires après les cinq premières années du programme.
Ce programme est offert sur une base ponctuelle et temporaire, et ce, pour combler les besoins de la pénurie. Les cours seront offerts en surcharge par les professeurs à temps plein ou par des chargés des cours.
- ## 5. Incidences sur les ressources
- 5.1 Décrivez dans quelle mesure les **ressources actuelles** (domaines : bibliothèque, espace, équipement, etc.) suffiront. **Annexez** tous les rapports pertinents sur les ressources actuelles, y compris un rapport sur les ressources des bibliothèques.
Les ressources nécessaires (bibliothèque, espace, équipement) à l'offre de nos programmes de formation initiale sont déjà en place et pourront répondre aux besoins de la cohorte étudiante de ce programme particulier qui pourra s'inscrire au campus de son choix pour avoir un accès plus facilement aux ressources à proximité. Le Rapport de la Bibliothèque Champlain est à venir à l'annexe G.
- 5.2 **S'il y a lieu**, décrivez les **ressources supplémentaires nécessaires** dans les mêmes domaines énumérés au paragraphe 5.1.
Les cours seront médiatisés. L'entente avec le MEDPE prévoit le financement nécessaire pour défrayer les coûts de cette médiatisation (voir l'entente à l'annexe A).
- 5.3 Complétez et **annexez** le **Tableau – Budget** en indiquant les **inscriptions**, les revenus et les dépenses prévus (sommes différentielles et totales) pendant la mise en œuvre du programme et ce, pour **chaque** année, la dernière année aboutissant à la stabilité du programme (habituellement, il est pleinement opérationnel après la cinquième année de fonctionnement).
- 5.4 **Si des ressources supplémentaires sont requises, mais ne sont pas en place au moment de présenter le projet, annexez un plan détaillé et crédible décrivant comment le financement sera obtenu.** Ce document peut porter la marque « confidentiel » afin d'éviter sa divulgation.
La plupart des frais sont prévus dans l'entente. Autrement, les droits de scolarité couvriront les frais de surcharge des professeurs ou les salaires des chargés de cours.
- 5.5 **S'il y a lieu**, décrivez les **possibilités de collaboration** avec d'autres établissements (universitaires et non universitaires) de la région ou d'ailleurs au Canada pour la prestation du programme et des mesures prises à cet égard.
Comme il s'agit d'un programme ponctuel et temporaire, il n'y a aucune collaboration prévue.
- 5.6 Décrivez les **répercussions de l'utilisation des ressources financières sur les autres programmes**, y compris la suppression ou la réduction de l'importance de programmes pour faire place au nouveau programme. (p. ex. dégrèvements pour l'enseignement, la supervision ou le soutien administratif au programme; réduction de la disponibilité des salles de classe ou des laboratoires)
Ce programme pourrait faire compétition à notre programme de 5 ans du B.A.-B. Éd. (primaire) ou à notre B. Éd. (2 ans). Toutefois, les critères d'admission sont de détenir un premier baccalauréat et le certificat d'enseignement provisoire 4 délivré par la Certification des maîtres du Nouveau-Brunswick et d'être à l'embauche d'un district scolaire, car l'entente spécifie qu'il s'agit de former des enseignantes et des enseignants en cours d'emploi. Dans ces circonstances, nous prévoyons que les répercussions sur nos autres programmes seront mineures. Les candidats et candidates en provenance des écoles secondaires devront s'inscrire au B.A.-B. Éd.

(primaire), car ils ne seront pas admissibles au programme proposé.

Comme déjà mentionné, l'enseignement des cours sera offert en surcharge pour les membres du corps professoral réguliers ou par des chargés de cours. L'entente avec le MEDPE prévoit des frais pour la coordination du programme.

6. Autres renseignements

- 6.1 **S'il y a lieu**, fournissez ou **annexez tout autre renseignement** susceptible d'aider la CESPM à évaluer la qualité du programme proposé.

Annexe A : Entente entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton

Annexe D : Lettre d'appui du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

7. Renseignements complémentaires exigés (pour les programmes offerts à l'aide des technologies ou d'autres modes d'enseignement à distance)

- 7.1 Décrivez comment les **modes de prestation** contribueront à enrichir l'apprentissage des étudiantes et étudiants et à créer un sentiment d'appartenance à la communauté universitaire, autant parmi les étudiantes et étudiants qu'entre les membres de la population étudiante et les membres du corps professoral.

Les cours en ligne développés dans le cadre de ce programme comprennent de l'enseignement asynchrone et de l'enseignement synchrone. Une plateforme de contenu numérique est à la disposition des étudiantes et étudiants, le contenu du cours y est déposé par une professeure ou un professeur, expert de contenu accompagné d'une équipe de conception et de médiatisation de cours. L'expert de contenu et le concepteur pédagogique choisissent des stratégies pédagogiques adaptées aux objectifs pédagogiques du cours, les activités pédagogiques sont développées par une équipe de médiatisation de façon à engager l'étudiante ou l'étudiant dans son apprentissage. L'enseignement synchrone vient également enrichir l'apprentissage en permettant aux étudiants de partager leurs connaissances, leur expérience, de poser des questions, mais surtout de pratiquer les connaissances acquises lors de l'enseignement asynchrone. Des activités développées dans le cours jouent également un rôle social afin de développer l'appartenance au groupe classe et à la communauté universitaire. Il peut s'agir d'activités d'échanges tels des forums de discussion, des activités de groupe ou d'autres types d'activités pédagogiques.

- 7.2 Décrivez les **mécanismes de soutien** offerts aux membres du corps professoral (p. ex. formation pédagogique obligatoire ou facultative, soutien technique pour la conception des cours et l'enseignement) et aux étudiantes et étudiants (p. ex. initiation obligatoire ou facultative à l'utilisation de la technologie, communications sur les attentes relatives aux rapports interpersonnels et au rendement).

Pour la conception des cours en ligne, une équipe dédiée composée d'une coordinatrice principale de la formation à distance, de concepteur pédagogique, de programmeur/intégrateur ou de toute autre expertise en lien avec la médiatisation de cours est en appui du professeur. Le corps professoral bénéficie donc d'un soutien technopédagogique important pour la conception du cours.

Un service d'encadrement technique est également à la disposition du corps professoral pour l'offre du cours. Ce service offre des formations personnalisées, il aide techniquement le corps professoral à faire des mises à jour du cours et offre un soutien technique pendant tout le cours. De nombreuses ressources ont également été créées afin de soutenir le corps professoral dans sa formation techno pédagogique (capsule vidéo, guides, etc.)

Avant chaque offre de cours, un plan de cours est écrit par le professeur ou le chargé de cours. L'équipe d'encadrement des cours en ligne reçoit également ce plan de cours et vérifie qu'il est conforme aux directives concernant le nombre minimal d'heures d'enseignements synchrones.

- 7.3 Décrivez dans quelle mesure les **membres du corps professoral seront disponibles** pour les étudiantes et étudiants et pourront leur faire part de leurs commentaires; décrivez aussi les possibilités d'échange entre les étudiantes et étudiants dans le cadre de ce programme.

Les échanges entre le corps professoral et les étudiants et les échanges entre les étudiants pourront avoir lieu en mode synchrone et en mode asynchrone.

D'un point de vue synchrone, les séances d'enseignement virtuelles sur une plateforme webconférence seront l'occasion pour les étudiants de poser des questions et de recevoir des commentaires de la part du corps professoral. Les étudiants auront également la possibilité d'échanger en petit groupe lors de ses séances virtuelles selon la stratégie pédagogique choisie par le professeur ou le chargé de cours. Comme dans tous les cours universitaires offerts, le

professeur ou le chargé de cours aura un temps de consultation. Ces consultations pourront avoir lieu dans le bureau du professeur, par téléphone ou par une plateforme de webconférence. Les horaires de disponibilité et les moyens de communication seront écrits dans le plan de cours.

D'un point de vue asynchrone, les échanges auront lieu via différents moyens de communication : la plateforme d'apprentissage numérique peut servir au professeur pour faire des annonces ou commentaires à tout le groupe, il est également possible d'y consigner des rétroactions individuelles pour chaque étudiante ou étudiant. Aussi, des forums de discussion servent à faciliter les échanges entre étudiants sur le contenu du cours. Il sera également possible d'échanger avec les professeurs via courriel.

7.4 Décrivez les **mécanismes mis en place** pour s'assurer des paramètres suivants pour le programme proposé :

7.4.1 les systèmes de gestion des cours sont fiables, adéquats et adaptables

Les systèmes de gestion des cours sont fiables, adéquats et adaptables : L'Université de Moncton utilise un système de gestion de contenus d'apprentissage (Learning Management System ou LMS) de la compagnie Brightspace, communément nommé CLIC. Ce système est disponible pour tous les cours, qu'ils soient prévus en présentiel ou à distance. Depuis 2020, nous utilisons la plateforme collaborative Microsoft Teams et nous avons également accès à Adobe Connect. Le tout est appuyé par le système de gestion de l'information étudiante (progiciel) de Banner.

7.4.2 le matériel informatique, les logiciels et les autres ressources et supports technologiques sont appropriés

Le matériel informatique, les logiciels et les autres ressources et supports technologiques sont appropriés : les matériaux pédagogiques sont préparés et mise en ligne par les membres du corps professoral (experts de contenu). Si des appuis sont requis, les membres du corps professoral peuvent faire appel aux services de la Direction générale des technologies. Ce service peut accorder des appuis techniques et offre également des formations et services de soutien en conception d'outils techno-pédagogiques (Gestion des technologies de l'apprentissage).

7.4.3 les technologies et le matériel sont en bon état et à jour

Les technologies et le matériel sont en bon état et à jour : les technologies sont mises à jour sur une base régulière et le matériel est loué pour des périodes allant de 3 ans jusqu'à 5 ans.

7.4.4 l'infrastructure permettra le soutien des services existants et l'expansion des cours offerts en ligne.

L'infrastructure permettra le soutien des services existants et l'expansion des cours offerts en ligne. La Direction générale des technologies maintient les serveurs internes et externes et assurent la connectivité entre Banner, Brightspace, Teams et Adobe Connect.

8. Renseignements complémentaires exigés (pour les programmes offerts en collaboration, y compris les programmes articulés)

8.1 **Annexez des lettres avec signature** des partenaires confirmant que le projet est présenté en collaboration.

Annexez une copie des **ententes signées par les établissements** pour assurer la qualité du programme proposé et pour décrire la répartition des responsabilités pour tous les aspects pertinents du programme, y compris la gestion et la prestation, de même que les moyens par lesquels les normes du programme seront respectées, avec des voies hiérarchiques et redditionnelles clairement définies.

Fournissez une description des ententes qui aborde les éléments suivants :

- La répartition détaillée des responsabilités parmi les unités académiques qui contribuent au programme. Cela peut comprendre, sans s'y limiter, la responsabilité de la gestion générale du programme et de ses composantes, la vérification de l'assurance de la qualité et l'évaluation du programme, l'établissement de modalités et de critères d'évaluation pour assurer un suivi approprié, de même que les communications internes et externes des établissements.
- La répartition détaillée des responsabilités parmi les unités administratives qui contribuent au programme. Cela peut comprendre, sans s'y limiter, l'inscription, l'établissement de rapports sur les effectifs, les services de conseil aux étudiantes et étudiants et les décisions relatives aux progrès d'une étudiante ou d'un étudiant individuel pendant le programme (p. ex. évaluation et appels).
- Le partage des coûts et des revenus, tant à court terme (mise en œuvre du programme) qu'à long terme (maintien et mises à jour). Cela comprend une entente en vertu de laquelle chaque établissement est financé directement pour la partie du programme qu'il offre si les étudiantes et étudiants sont inscrits et versent les droits exigés à l'établissement où ils suivent leurs cours. Si les étudiantes et étudiants se

déplacent d'un établissement à l'autre au cours d'un semestre donné ou d'une année donnée, d'autres ententes doivent être conclues et décrites.

- Les modalités et normes relatives à l'admission des étudiantes et étudiants, à leur progression tout au long du programme et à l'obtention du diplôme, et l'harmonisation de ces composantes entre deux établissements ou plus.
- L'information et les données à communiquer pour les relevés de notes et les diplômes qui seront remis par les deux établissements ou plus.
- Les modalités pour résoudre les différends susceptibles de survenir entre les parties à cette entente de collaboration.
- Les modalités pour protéger les étudiantes et étudiants en cas de résiliation de l'entente.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 8.2 Décrivez les principaux **éléments que chaque établissement apporte** au programme (p. ex. expertise disciplinaire, expérience pratique).

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 8.3 Décrivez le **processus et le cycle d'évaluation** que l'établissement propose d'appliquer après la mise en œuvre du programme. Le processus d'évaluation doit tenir compte des éléments offerts par **chacun** des établissements participants. Un mécanisme intégré de coopération doit être mis en place pour l'évaluation du **programme dans son ensemble** (c.-à-d. l'évaluation de l'ensemble du programme, y compris la transition d'un établissement à l'autre), en tenant compte des politiques et modalités de chaque partenaire, de la fréquence des évaluations, des normes et de l'étendue de l'évaluation du programme.

Dans le cas d'un programme articulé, la politique devrait inclure un processus de suivi des diplômées et diplômés afin de déterminer si le programme a permis de réaliser les objectifs (offrir aux diplômées et diplômés un accès plus rapide à un emploi ou à revenu satisfaisant et voir à ce qu'ils acquièrent les compétences propres à l'exercice d'une profession ainsi que des compétences générales de niveau postsecondaire).

Comme ce programme est ponctuel, aucun processus ou cycle d'évaluation n'est prévu.

- 8.4 **Dans le cas d'un programme articulé**, décrivez la composition du comité responsable de la coordination entre les établissements (voir section 2.3.1.1 de la *Politique*) et **annexez le mandat, de même que la liste des membres.**

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

ANNEXES

Avant de soumettre un projet de programme à l'examen de la CESP, **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus, s'il y a lieu, chacun** des éléments suivants :

1. ANNEXES OBLIGATOIRES

Pour tous les programmes :

- Liste complète des annexes au projet de programme.
- 2.4 Correspondance et commentaires écrits (normalement, une ou deux pages) des spécialistes externes consultés **pendant** l'élaboration du programme.
- 2.5 Feuille de route du programme.
- 2.5 (*pour chaque cours obligatoire et cours à option dans la discipline*) Description au répertoire, préalables et résultats d'apprentissage.
- 3.1 Tableau – Résultats d'apprentissage (1^{er} cycle).
- 4.1 [Tableau - Ressources humaines](#).
- 4.1 Curriculum vitae de tous les professeurs et professeuses inscrits au Tableau – Ressources humaines.
- 4.4 Plan de déploiement des ressources humaines.
- 5.1 Rapports sur les ressources actuelles, y compris un rapport sur les ressources des bibliothèques.
- 5.3 [Tableau – Budget](#) (avec les inscriptions).

Pour tout programme relié à la santé :

- 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration :

- 2.4 Preuve de consultation d'un groupe consultatif industriel/sectoriel comprenant une variété d'employeuses et employeurs et de spécialistes des domaines pertinents.
- 8.1 Lettre(s) avec signature des partenaires confirmant que le projet est présenté en collaboration.
- 8.1 Ententes signées par les établissements.
- 8.4 Mandat et liste des membres du comité responsable de la coordination entre les établissements.

2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU

- 2.3 Preuve de la demande étudiante (p. ex. résultats d'un sondage, analyse d'un projet pilote).
- 2.10 Correspondance (comme preuve de consultation) des établissements postsecondaires de la région et de l'extérieur de la région qui offrent des programmes semblables, équivalents ou comparables.
- 3.4 Lettres d'appui des établissements d'accueil éventuels, des employeuses et employeurs éventuels ou des associations professionnelles pertinentes (d'un groupe consultatif de l'industrie **dans le cas d'un programme articulé**).
- 5.4 Plan d'obtention du financement avec des lettres d'engagement en matière de financement ou d'intention de financer des sources externes.
- 6.1 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPM à évaluer la qualité du programme proposé.

CPR-3 – PROPOSITION D’UN NOUVEAU PROGRAMME

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON**PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME****Présenté par Faculté/École :** Faculté des sciences de l'éducation

Mars 2022

Département : Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie**Nom du programme :** Baccalauréat en éducation primaire

FORMATION FONDAMENTALE 61 CR.

FORMATION À L'ENSEIGNEMENT 61 CR.

Obligatoires

EDDP2502	Didactique de la musique	2
EDDP3582	Didactique du français I	2
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2
EDDP4402	Didactique des arts visuels M-8	2
EDDP4632	Sciences au primaire	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2003	Le français en enseignement	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3533	Pédagogie du jeu	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
EDUC5812	Stage : explo/prise en charge	2
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5912	Stage d'intégration profes.	12

TOTAL 61 CR.

CPR-5 – MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire

Actuel	Proposé
Sigle : EDDP2502	Sigle : EDDP2502
Titre (max. 30 frappes) : Didactique de la musique	Titre (max. 30 frappes) : Didactique de la musique
Préalable(s) :	Préalable(s) :
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 2	Nombre de crédits : 2
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1	Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre l’orientation générale du programme de musique scolaire ainsi que la philosophie qui le sous-tend. 2. Connaître le processus d’apprentissage de la musique ainsi que l’étendue, la profondeur et la séquence des concepts appropriés aux enfants du préscolaire et du primaire. 3. Comprendre l’ensemble des savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, et choisir parmi ces savoirs ceux qui sont essentiels et appropriés au

	<p>stade de développement de l’enfant du préscolaire et du primaire.</p> <p>4. Proposer un outil d’évaluation possible des apprentissages des élèves.</p> <p>5. Reconnaître l’utilité et l’importance de la musique ainsi que son rôle dans le développement global de l’enfant (affectif, cognitif, psychomoteur, social, ...).</p> <p>6. Découvrir l’interaction existant entre la musique et certaines autres disciplines scolaires telles la littérature, les sciences sociales, les arts plastiques, la mathématique.</p> <p>7. Prendre conscience de la musique qui se fait ici en Acadie ainsi que celle d’autres cultures.</p> <p>8. S’engager dans le présent et le devenir de l’expression musicale esthétique.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) :</p> <p>L’appréciation du langage musical par la découverte et l’application pratique de ses composantes (sons et vibrations, mélodie, rythme, forme...) sous forme de chants, de comptines, de danses, de mimes, d’instruments, de création et d’audition. Lecture portant sur les fondements de l’éducation musicale et la philosophie qui la sous-tend ainsi que sur le rôle de la musique dans le développement global de l’enfant.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) :</p> <p>L’appréciation du langage musical par la découverte et l’application pratique de ses composantes (sons et vibrations, mélodie, rythme, forme...) sous forme de chants, de comptines, de danses, de mimes, d’instruments, de création et d’audition. Lecture portant sur les fondements de l’éducation musicale et la philosophie qui la sous-tend ainsi que sur le rôle de la musique dans le développement global de l’enfant.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire

Actuel	Proposé
Sigle : EDDP3582	Sigle : EDDP3582
Titre (max. 30 frappes) : Didactique du français I	Titre (max. 30 frappes) : Didactique du français I
Préalable(s) : EDUC3912	Préalable(s) : EDUC3912
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 2	Nombre de crédits : 2
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1	Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Se connaître en tant que lecteur. 2. Développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à l’enseignement de la lecture. 3. Comprendre les modèles théoriques en lecture, en écriture et en communication orale. 4. Comparer ces modèles théoriques aux résultats d’apprentissage et aux continuums du programme d’études en français.

	<p>5. Planifier des situations d’enseignement-apprentissage en littératie pour les élèves de la maternelle à la 3^e année en tenant compte du programme d’études, des besoins diversifiés des élèves, du matériel didactique et des environnements numériques.</p> <p>6. Utiliser des stratégies d’évaluation diagnostique, formative et sommative de la littératie pour les élèves de la maternelle à la 3^e année.</p> <p>7. Tenir compte de la gestion des différences, incluant les élèves provenant d’autres cultures, dans la planification de situations d’enseignement-apprentissage.</p> <p>8. Se servir du patrimoine culturel acadien et francophone et des autres disciplines (interdisciplinarité) lors de situations d’enseignement-apprentissage en littératie de la maternelle à la 3^e année.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements de la didactique du français. Développement langagier de l’enfant de la naissance à huit ans. Émergence de la littératie. Savoir écouter, parler, lire et écrire dans le cadre d’une pédagogie actualisante et inclusive. Programme de français. Interventions pédagogiques appropriées à la maternelle, en 1^{re}, 2^e et 3^e années.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements de la didactique du français. Développement langagier de l’enfant de la naissance à huit ans. Émergence de la littératie. Savoir écouter, parler, lire et écrire dans le cadre d’une pédagogie actualisante et inclusive. Programme de français. Interventions pédagogiques appropriées à la maternelle, en 1^{re}, 2^e et 3^e années.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire

Actuel	Proposé
Sigle : EDDP3842	Sigle : EDDP3842
Titre (max. 30 frappes) : Did. des math. au primaire I	Titre (max. 30 frappes) : Did. des math. au primaire I
Préalable(s) : EDUC3912, MATH2413, MATH2433	Préalable(s) : EDUC3912, MATH2413, MATH2433
Concomitant(s) : MATH2493	Concomitant(s) : MATH2493
Nombre de crédits : 2	Nombre de crédits : 2
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1	Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Connaître les approches contemporaines par rapport à l’enseignement et à l’apprentissage de la mathématique. 2. Comprendre l’orientation et le plan du programme d’études du Nouveau-Brunswick pour les mathématiques au primaire. 3. Concevoir un scénario basé sur des situations-problèmes en intégrant les concepts mathématiques étudiés au primaire et les ressources didactiques

	<p>pertinentes, dans le respect de la démarche pédagogique (préparation, réalisation et intégration) et des besoins diversifiés des élèves.</p> <p>4. Planifier et réaliser une entrevue diagnostique en mathématiques.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Étude du processus d'enseignement-apprentissage en mathématiques au primaire. Buts poursuivis en relation avec les orientations contemporaines de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques au primaire. Analyse de programmes et de ressources didactiques. Élaboration et réalisation d'un scénario d'apprentissage en mathématiques au primaire en tenant compte des besoins diversifiés des élèves.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Étude du processus d'enseignement-apprentissage en mathématiques au primaire. Buts poursuivis en relation avec les orientations contemporaines de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques au primaire. Analyse de programmes et de ressources didactiques. Élaboration et réalisation d'un scénario d'apprentissage en mathématiques au primaire en tenant compte des besoins diversifiés des élèves.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire

Actuel	Proposé
Sigle : EDDP4232	Sigle : EDDP4232
Titre (max. 30 frappes) : Sciences humaines au primaire	Titre (max. 30 frappes) : Sciences humaines au primaire
Préalable(s) : EDUC3922; 6 crédits en histoire parmi HIST1402, HIST1501, HIST1800 ou HIST2411; 3 crédits en géographie parmi GEOG1103 ou GEOG1703	Préalable(s) : EDUC3922; 6 crédits en histoire parmi HIST1402, HIST1501, HIST1800 ou HIST2411; 3 crédits en géographie parmi GEOG1103 ou GEOG1703
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 2	Nombre de crédits : 2
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1	Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Connaître les concepts d’espace - temps - société et les implications de leur apprentissage au primaire. 2. Comprendre la contribution des sciences humaines à la conscientisation identitaire des élèves en milieu minoritaire.

	<p>3. Comprendre les fondements de la didactique des sciences humaines au primaire.</p> <p>4. Appliquer les approches pédagogiques appropriées à l'enseignement des sciences humaines au primaire.</p> <p>5. Analyser les programmes d'études en sciences humaines au primaire.</p> <p>6. Planifier des situations d'enseignement-apprentissage en sciences humaines en respectant les stratégies spécifiques de la discipline, les principes directeurs des programmes d'études et la démarche d'apprentissage de l'élève.</p> <p>7. Faire une utilisation pertinente du matériel didactique et de la technologie dans sa planification tout en tenant compte des différences individuelles entre les apprenants.</p> <p>8. Planifier l'évaluation diagnostique, formative et sommative des apprentissages en sciences humaines au primaire.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Concepts fondamentaux des sciences humaines. Fondements de la didactique des sciences humaines au primaire. Sciences humaines en milieu minoritaire et conscientisation identitaire. Programmes d'études. Matériel didactique et technologique. Obstacles à l'apprentissage, différenciation et planification des situations d'enseignement-apprentissage. Évaluation des apprentissages en sciences humaines.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Concepts fondamentaux des sciences humaines. Fondements de la didactique des sciences humaines au primaire. Sciences humaines en milieu minoritaire et conscientisation identitaire. Programmes d'études. Matériel didactique et technologique. Obstacles à l'apprentissage, différenciation et planification des situations d'enseignement-apprentissage. Évaluation des apprentissages en sciences humaines.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire

Actuel	Proposé
Sigle : EDDP4402	Sigle : EDDP4402
Titre (max. 30 frappes) : Didactique des arts visuels M8	Titre (max. 30 frappes) : Didactique des arts visuels M8
Préalable(s) : EDUC3922	Préalable(s) : EDUC3922
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 2	Nombre de crédits : 2
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1	Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre l’orientation générale du programme d’études en arts visuels ainsi que la philosophie qui le sous-tend. 2. Savoir mettre en pratique la démarche à suivre pour amener les élèves du primaire à créer une réalisation artistique.

	<p>3. Savoir mettre en pratique la démarche à suivre pour amener les élèves du primaire à dégager l'idée transmise par des œuvres d'art.</p> <p>4. Choisir et mettre en application des méthodes, des techniques d'évaluation et des ressources didactiques propres au domaine des arts visuels et adaptées au développement artistique des jeunes de 4 à 14 ans.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Didactique spécifique au domaine des arts visuels au primaire. Planification d'une situation d'enseignement-apprentissage en tenant compte du développement artistique et esthétique des jeunes de 4 à 14 ans et des besoins particuliers de ces élèves. Modèles d'enseignement en arts visuels et programme d'études.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Didactique spécifique au domaine des arts visuels au primaire. Planification d'une situation d'enseignement-apprentissage en tenant compte du développement artistique et esthétique des jeunes de 4 à 14 ans et des besoins particuliers de ces élèves. Modèles d'enseignement en arts visuels et programme d'études.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire

Actuel	Proposé
Sigle : EDDP4632	Sigle : EDDP4632
Titre (max. 30 frappes) : Sciences au primaire	Titre (max. 30 frappes) : Sciences au primaire
Préalable(s) : EDUC3922, BIOL1023, BIOL1033, (GCIV3410 ou GEOG2453), PHYS2273, CHIM2803	Préalable(s) : EDUC3922, BIOL1023, BIOL1033, (GCIV3410 ou GEOG2453), PHYS2273, CHIM2803
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 2	Nombre de crédits : 2
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1	Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Connaitre la nature de l’activité scientifique. 2. Comprendre et appliquer le processus d’enquête et la démarche de conception technologique. 3. Comprendre les fondements de la didactique des sciences. 4. Évaluer diverses approches pour faire évoluer les conceptions préalables des élèves.

	<p>5. Savoir planifier et évaluer en sciences en tenant compte des différences individuelles des élèves.</p> <p>6. Savoir motiver les élèves en sciences.</p> <p>7. Comprendre le lien entre l’apprentissage des sciences et l’utilisation du langage.</p> <p>8. Connaître le programme d’études en sciences et technologies du Nouveau-Brunswick.</p> <p>9. Utiliser diverses stratégies pédagogiques pertinentes en enseignement des sciences.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) :</p> <p>Nature des sciences. Fondements de la didactique des sciences au primaire. Conflit sociocognitif. Démarches d’enquête et de conception technologique. Stratégies pédagogiques et différenciation en sciences. Habiletés, attitudes scientifiques et changement conceptuel. Centres d’exploration et programme d’études en sciences. Langue et sciences en milieu minoritaire. Planifier et évaluer en sciences.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) :</p> <p>Nature des sciences. Fondements de la didactique des sciences au primaire. Conflit sociocognitif. Démarches d’enquête et de conception technologique. Stratégies pédagogiques et différenciation en sciences. Habiletés, attitudes scientifiques et changement conceptuel. Centres d’exploration et programme d’études en sciences. Langue et sciences en milieu minoritaire. Planifier et évaluer en sciences.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire, B. Éd. primaire (immersion/inclusion scolaire), B.E.P.-B.Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd.,

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC1113	Sigle : EDUC1113
Titre (max. 30 frappes) : Psychopédagogie de l’enfant	Titre (max. 30 frappes) : Psychopédagogie de l’enfant
Préalable(s) :	Préalable(s) :
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Connaître et comparer les principales approches théoriques expliquant le développement de l’enfant. 2. Reconnaître l’importance du développement prénatal sur le développement de l’enfant. 3. Connaître les aspects et les caractéristiques du développement physique, affectif, social et cognitif de l’enfant de la conception à quatorze ans.

	<p>4. Connaître les facteurs internes et externes qui influencent le développement de l’enfant.</p> <p>5. Comprendre et expliquer le processus dynamique, interactif et continu du développement humain.</p> <p>6. Connaître les caractéristiques du développement typique et atypique et leurs effets possibles sur le rythme d’apprentissage et le cheminement scolaire.</p> <p>7. Effectuer une réflexion sur des problématiques actuelles liées au développement de l’enfant.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Étude des implications pédagogiques du développement sur les plans physique, cognitif, langagier, affectif et social de la naissance de l’enfant jusqu’à l’âge correspondant à la fin de l’école primaire (13-14 ans).</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Étude des implications pédagogiques du développement sur les plans physique, cognitif, langagier, affectif et social de la naissance de l’enfant jusqu’à l’âge correspondant à la fin de l’école primaire (13-14 ans).</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B.A.-B. Éd., B.E.P.-B.Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd., B.Sc.-B. Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC2003	Sigle : EDUC2003
Titre (max. 30 frappes) : Le français en enseignement	Titre (max. 30 frappes) : Le français en enseignement
Préalable(s) :	Préalable(s) :
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : juillet 2021	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input checked="" type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input checked="" type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : en ligne	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : en ligne par Internet
Destinataires : Toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à un programme en éducation (primaire, secondaire, éducation physique)	Destinataires : Toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à un programme en éducation (primaire, secondaire, éducation physique)
Objectifs (maximum de 150 mots): 1. utiliser des stratégies cognitives de lecture efficaces pour comprendre les textes informatifs. 2. se servir de la lecture orale d’un texte de façon à en communiquer le sens. 3. connaître les différents registres de langue. 4. se servir de la communication en français standard à l’oral selon les exigences associées à la profession enseignante.	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. utiliser des stratégies cognitives de lecture efficaces pour comprendre les textes informatifs. 2. se servir de la lecture orale d’un texte de façon à en communiquer le sens. 3. connaître les différents registres de langue. 4. se servir de la communication en français standard à l’oral selon les exigences associées à la profession enseignante.

<p>5. utiliser des stratégies cognitives d’écriture efficaces pour rédiger des textes selon les exigences associées à la profession enseignante.</p> <p>6. appliquer les règles de syntaxe, de ponctuation, d’orthographe lexicale et grammaticale sans ouvrages de référence.</p>	<p>5. utiliser des stratégies cognitives d’écriture efficaces pour rédiger des textes selon les exigences associées à la profession enseignante.</p> <p>6. appliquer les règles de syntaxe, de ponctuation, d’orthographe lexicale et grammaticale sans ouvrages de référence.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Stratégies cognitives de lecture et d’écriture. Textes d’usage courant. Lecture à haute voix. Registres de langue. Compétences linguistiques, discursive et communicative. Correction des erreurs à l’oral et à l’écrit. Rédaction de textes cohérents. Vocabulaire, syntaxe, ponctuation, grammaire et orthographe.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Stratégies cognitives de lecture et d’écriture. Textes d’usage courant. Lecture à haute voix. Registres de langue. Compétences linguistiques, discursive et communicative. Correction des erreurs à l’oral et à l’écrit. Rédaction de textes cohérents. Vocabulaire, syntaxe, ponctuation, grammaire et orthographe.</p>
<p>Date de soumission du document : Février 2021</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B. Éd., B.A.-B. Éd. (primaire), B.A.-B. Éd., B.E.P.-B.Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd., B.Sc.-B. Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC2103	Sigle : EDUC2103
Titre (max. 30 frappes) : Apprentissage et enseignement	Titre (max. 30 frappes) : Apprentissage et enseignement
Préalable(s) :	Préalable(s) :
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Connaître et comprendre les concepts de base de l’apprentissage scolaire et de l’enseignement dans le processus enseignement-apprentissage. 2. Connaître et s’approprier le vocabulaire propre au processus enseignement-apprentissage.

	<p>3. Connaître les fondements théoriques et comprendre les principales retombées éducatives du béhaviorisme.</p> <p>4. Connaître les fondements théoriques et comprendre les principales implications éducatives du modèle du traitement de l’information (cognitivisme).</p> <p>5. Connaître les fondements théoriques et comprendre les principales implications éducatives des courants constructiviste et socioconstructiviste en éducation.</p> <p>6. Connaître les fondements théoriques et comprendre les principales implications éducatives des courants humanistes en éducation.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Définitions contemporaines de l’apprentissage scolaire et de l’enseignement. Concepts de base associés au processus enseignement-apprentissage. Connaissance des fondements théoriques des principaux modèles d’enseignement issus des théories de l’apprentissage et de leurs principales implications éducatives. Analyse des liens entre les théories de l’apprentissage et les diverses pratiques éducatives qui en découlent.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Définitions contemporaines de l’apprentissage scolaire et de l’enseignement. Concepts de base associés au processus enseignement-apprentissage. Connaissance des fondements théoriques des principaux modèles d’enseignement issus des théories de l’apprentissage et de leurs principales implications éducatives. Analyse des liens entre les théories de l’apprentissage et les diverses pratiques éducatives qui en découlent.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B.A-B. Éd., B.E.P.-B.Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd., B.Sc.-B. Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC2303	Sigle : EDUC2303
Titre (max. 30 frappes) : Inclusion scolaire	Titre (max. 30 frappes) : Inclusion scolaire
Préalable(s) : EDUC1113 ou EDUC1123	Préalable(s) : EDUC1113 ou EDUC1123
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre les fondements historiques, philosophiques et pédagogiques de l’inclusion scolaire. 2. Comprendre la portée de la définition de l’inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick et les implications éducatives d’un système scolaire inclusif.

	<p>3. Comprendre le rôle et les fonctions complémentaires exercées par les intervenants de l’équipe stratégique de l’école.</p> <p>4. Comprendre le rôle et les responsabilités de l’enseignant de classe ordinaire à l’égard de chacun de ses élèves.</p> <p>5. Connaître les caractéristiques et les besoins particuliers des élèves ayant un handicap intellectuel, physique ou sensoriel ou un trouble du spectre de l’autisme.</p> <p>6. Savoir planifier un plan d’intervention destiné à un élève avec handicap ou en très grande difficulté d’apprentissage et d’adaptation.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements de l’inclusion scolaire. Définition de l’inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick. Rôle et fonctions des membres de l’équipe stratégique. Rôle et responsabilités de l’enseignant de classe ordinaire à l’égard de tous ses élèves. Planification d’un plan d’intervention pour un élève avec handicap ou en très grande difficulté.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements de l’inclusion scolaire. Définition de l’inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick. Rôle et fonctions des membres de l’équipe stratégique. Rôle et responsabilités de l’enseignant de classe ordinaire à l’égard de tous ses élèves. Planification d’un plan d’intervention pour un élève avec handicap ou en très grande difficulté.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B. Éd., B.A.-B. Éd. (primaire), B.A.-B. Éd., B.E.P.-B.Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd., B.Sc.-B. Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC3113	Sigle : EDUC3113
Titre (max. 30 frappes) : Gestion de l’éducation	Titre (max. 30 frappes) : Gestion de l’éducation
Préalable(s) : EDUC1011 ou EDUC1013 ou EDUC1102 (ou obtenir l’autorisation de la direction du département)	Préalable(s) : EDUC1011 ou EDUC1013 ou EDUC1102 (ou obtenir l’autorisation de la direction du département)
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre l’organisation et le fonctionnement du système scolaire (structures administratives et pédagogiques provinciales et locales, services, horaires, financement, etc.). 2. Comprendre le rôle des différentes ressources humaines œuvrant dans le système scolaire et leurs

	<p>contributions complémentaires dans le cadre d’une pédagogie actualisante.</p> <p>3. Connaître différents modèles administratifs et styles de leadership (pédagogique, transformationnel, transactionnel, éthique ou moral, etc.) et savoir choisir les plus pertinents compte tenu des objectifs d’enseignement poursuivis.</p> <p>4. Connaître le code de déontologie de l’AEFNB et la directive provinciale sur le harcèlement au travail.</p> <p>5. Comprendre le rôle des associations professionnelles et syndicales dans son domaine et comprendre l’importance d’une participation active dans celles-ci.</p> <p>6. Connaître les bases de la convention collective et du processus d’un grief.</p> <p>7. Connaître les droits, les responsabilités et les aspects légaux associés à sa profession et savoir en tenir compte.</p> <p>8. Pouvoir reconnaître la différence entre la loi, les règlements et les politiques/directives.</p> <p>9. Connaître le mode d’évaluation des écoles (Bulletin des écoles) et du personnel enseignant.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Organisation et gestion du système scolaire du Nouveau-Brunswick ainsi que la législation régissant son administration et son fonctionnement. Rôles et fonctions des différents agents éducatifs et des services pédagogiques. Styles de leadership pédagogique. Fondements du code d’éthique professionnel; associations professionnelles et syndicales; droits et responsabilités associés à sa profession.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Organisation et gestion du système scolaire du Nouveau-Brunswick ainsi que la législation régissant son administration et son fonctionnement. Rôles et fonctions des différents agents éducatifs et des services pédagogiques. Styles de leadership pédagogique. Fondements du code d’éthique professionnel; associations professionnelles et syndicales; droits et responsabilités associés à sa profession.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC3123	Sigle : EDUC3123
Titre (max. 30 frappes) : FPS et santé au primaire	Titre (max. 30 frappes) : FPS et santé au primaire
Préalable(s) :	Préalable(s) :
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : juillet 2018	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre les orientations théoriques et les domaines conceptuels du programme d’études de la FPS. 2. Comprendre les stratégies à mettre en œuvre pour orienter les élèves vers l’acquisition de compétences propices à des choix responsables pour leur santé globale, leur participation citoyenne, leur consommation et leurs relations interpersonnelles.	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre les orientations théoriques et les domaines conceptuels du programme d’études de la FPS. 2. Comprendre les stratégies à mettre en œuvre pour orienter les élèves vers l’acquisition de compétences propices à des choix responsables pour leur santé globale, leur participation citoyenne, leur consommation et leurs relations interpersonnelles.

<p>3. Créer des situations d'enseignement-apprentissage intégratrices et interdisciplinaires portant sur des situations relatives aux domaines conceptuels étudiés.</p> <p>4. Créer des modalités d'évaluation formative instrumentée en lien avec les dimensions cognitive, affective et les domaines conceptuels étudiés.</p> <p>5. Connaître la réalité des élèves du primaire en ce qui touche leur santé globale, les politiques en santé et les moyens d'intervention et de promotion.</p> <p>6. Analyser des projets qui se déroulent dans les différents domaines conceptuels.</p> <p>7. S'engager dans un cheminement personnel continu quant à ses choix et ses actions en matière de citoyenneté, de consommation, de relations interpersonnelles et de santé.</p>	<p>3. Créer des situations d'enseignement-apprentissage intégratrices et interdisciplinaires portant sur des situations relatives aux domaines conceptuels étudiés.</p> <p>4. Créer des modalités d'évaluation formative instrumentée en lien avec les dimensions cognitive, affective et les domaines conceptuels étudiés.</p> <p>5. Connaître la réalité des élèves du primaire en ce qui touche leur santé globale, les politiques en santé et les moyens d'intervention et de promotion.</p> <p>6. Analyser des projets qui se déroulent dans les différents domaines conceptuels.</p> <p>7. S'engager dans un cheminement personnel continu quant à ses choix et ses actions en matière de citoyenneté, de consommation, de relations interpersonnelles et de santé.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Programme d'études en formation personnelle et sociale (FPS). Analyse de sa propre santé, de ses relations interpersonnelles, de son engagement citoyen, de sa consommation et des facteurs qui les influencent. Concepts enseignés, compétences multidisciplinaires développées et stratégies pédagogiques préconisées. Projets locaux et internationaux. Évaluation en FPS. Santé, promotion et intervention.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Programme d'études en formation personnelle et sociale (FPS). Analyse de sa propre santé, de ses relations interpersonnelles, de son engagement citoyen, de sa consommation et des facteurs qui les influencent. Concepts enseignés, compétences multidisciplinaires développées et stratégies pédagogiques préconisées. Projets locaux et internationaux. Évaluation en FPS. Santé, promotion et intervention.</p>
<p>Date de soumission du document : Mai 2018</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B. Éd., B.A.-B. Éd. (primaire), B.A.-B. Éd., B.E.P.-B.Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd., B.Sc.-B. Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC3333	Sigle : EDUC3333
Titre (max. 30 frappes) : Motivation & gestion de classe	Titre (max. 30 frappes) : Motivation & gestion de classe
Préalable(s) : EDUC2103	Préalable(s) : EDUC2103
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Connaître les fondements théoriques de la motivation dans le cadre d’une pédagogie actualisante. 2. Comprendre la dynamique motivationnelle qui anime l’apprenante et l’apprenant en situation d’apprentissage.

	<p>3. Connaître les droits et les responsabilités des apprenants et apprenantes.</p> <p>4. Savoir développer le goût d’apprendre.</p> <p>5. Savoir gérer la classe en créant un climat propice à l’apprentissage dans le cadre d’une pédagogie actualisante.</p> <p>6. Savoir établir une gestion de classe qui favorise l’autonomie et le développement global de la personne.</p> <p>7. Savoir intervenir de façons non-violentes mais efficaces vis-à-vis les problèmes de motivation et les cas d’écarts de comportement.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements psychologiques de la motivation (théories). Étude des éléments de motivation appliqués dans la gestion d’un groupe-classe dans le cadre d’une pédagogie actualisante. Interventions non-violentes. Acquisition de connaissances, d’habiletés et d’attitudes permettant à l’enseignante ou l’enseignant efficace de créer un climat favorisant l’apprentissage et l’épanouissement personnel.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements psychologiques de la motivation (théories). Étude des éléments de motivation appliqués dans la gestion d’un groupe-classe dans le cadre d’une pédagogie actualisante. Interventions non-violentes. Acquisition de connaissances, d’habiletés et d’attitudes permettant à l’enseignante ou l’enseignant efficace de créer un climat favorisant l’apprentissage et l’épanouissement personnel.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC3533	Sigle : EDUC3533
Titre (max. 30 frappes) : Pédagogie du jeu	Titre (max. 30 frappes) : Pédagogie du jeu
Préalable(s) :	Préalable(s) :
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : juillet 2019	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement.	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement.
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre les caractéristiques de la pédagogie du jeu et ses effets sur l’évolution des enfants de 4 à 14 ans. 2. Comprendre la fonction du jeu dans le développement sensori-moteur, affectif, cognitif, social et culturel de tout enfant, quelles que soient ses caractéristiques personnelles. 3. Savoir intervenir dans le jeu de l’enfant afin de favoriser son épanouissement.

	<p>4. Analyser le rôle du jeu dans une pédagogie inclusive.</p> <p>5. Favoriser une pédagogie basée sur la créativité et sur les processus de pensée divergente.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Définitions et classification des jeux. Analyse de l’importance du jeu dans le développement intellectuel. Rôle du jeu dans l’épanouissement affectif, cognitif et psychomoteur de l’enfant. Relation entre jeu, créativité et expression de soi. Intervention de l’adulte dans le jeu spontané de l’enfant. Rôle du jeu dans une pédagogie inclusive.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Définitions et classification des jeux. Analyse de l’importance du jeu dans le développement intellectuel. Rôle du jeu dans l’épanouissement affectif, cognitif et psychomoteur de l’enfant. Relation entre jeu, créativité et expression de soi. Intervention de l’adulte dans le jeu spontané de l’enfant. Rôle du jeu dans une pédagogie inclusive.</p>
<p>Date de soumission du document : Février 2019</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B. Éd., B.A.-B. Éd. (primaire), B.A-B. Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd., B.Sc.-B. Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC3912	Sigle : EDUC3912
Titre (max. 30 frappes) : Planification et évaluation I	Titre (max. 30 frappes) : Planification et évaluation I
Préalable(s) :	Préalable(s) :
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 2	Nombre de crédits : 2
Date effective de la modification : juillet 2018	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1	Heures en classe : 2 Heures au laboratoire : 1
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre les résultats d’apprentissage présentés dans un programme d’études. 2. Concevoir la planification d’une situation d’apprentissage à partir de résultats d’apprentissage de programme d’études. 3. Concevoir la planification de leçons qui découlent d’une situation d’apprentissage. 4. Comprendre les principales fonctions de l’évaluation (diagnostique, formative et sommative).	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre les résultats d’apprentissage présentés dans un programme d’études. 2. Concevoir la planification d’une situation d’apprentissage à partir de résultats d’apprentissage de programme d’études. 3. Concevoir la planification de leçons qui découlent d’une situation d’apprentissage. 4. Comprendre les principales fonctions de l’évaluation (diagnostique, formative et sommative).

<p>5. Comprendre les concepts fondamentaux de la didactique, en relation avec l’exercice de planification et d’évaluation.</p> <p>6. Comprendre les principales fonctions de différents types de planification.</p> <p>7. Connaître les éléments clés associés à la planification à long terme.</p>	<p>5. Comprendre les concepts fondamentaux de la didactique, en relation avec l’exercice de planification et d’évaluation.</p> <p>6. Comprendre les principales fonctions de différents types de planification.</p> <p>7. Connaître les éléments clés associés à la planification à long terme.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Liens entre la planification et l’évaluation (concepts de cohérence et de congruence). Compréhension de différentes taxonomies des domaines de l’apprentissage. Planification d’un programme d’enseignement-apprentissage à partir de résultats d’apprentissage. Concepts fondamentaux de la didactique.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Liens entre la planification et l’évaluation (concepts de cohérence et de congruence). Compréhension de différentes taxonomies des domaines de l’apprentissage. Planification d’un programme d’enseignement-apprentissage à partir de résultats d’apprentissage. Concepts fondamentaux de la didactique.</p>
<p>Date de soumission du document : Mai 2018</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B.A-B. Éd., B.E.P.-B.Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd., B.Sc.-B. Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC4323	Sigle : EDUC4323
Titre (max. 30 frappes) : Éduc. en milieu minoritaire	Titre (max. 30 frappes) : Éduc. en milieu minoritaire
Préalable(s) : EDUC2103	Préalable(s) : EDUC2103
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale :
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : Heures au laboratoire :
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Expliquer les principales différences entre un contexte linguistique minoritaire et un contexte linguistique majoritaire dans leur impact sur le développement de la langue maternelle et d’une ou plusieurs autres langues. 2. Analyser les rapports entre les idéologies sociales, les politiques d’aménagement linguistique et l’éducation des minorités.

	<p>3. Évaluer les différents défis de l’enseignement et de l’apprentissage en milieu minoritaire francophone.</p> <p>4. Évaluer son propre vécu en tant que membre d’une communauté minoritaire ou majoritaire et tenir compte de ce vécu dans son approche pédagogique.</p> <p>5. Évaluer différentes sources de fondements pouvant inspirer une pédagogie en milieu minoritaire.</p> <p>6. Connaître les volets de la pédagogie en milieu minoritaire et en tenir compte dans ses planifications.</p> <p>7. Affirmer son identité culturelle et ethnolinguistique et prendre position en tant qu’accompagnateur dans le développement identitaire et culturel des élèves dans une perspective de valorisation du patrimoine culturel mondial.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Théories et définitions du bilinguisme. Étude du développement bilingue et facteurs associés. Rôle de la famille, du milieu social et de l’école. Modèles et activités d’enseignement favorisant le maintien et l’épanouissement d’une langue minoritaire. Rôle de l’enseignante et de l’enseignant comme agent social dans la survie des langues minoritaires.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Théories et définitions du bilinguisme. Étude du développement bilingue et facteurs associés. Rôle de la famille, du milieu social et de l’école. Modèles et activités d’enseignement favorisant le maintien et l’épanouissement d’une langue minoritaire. Rôle de l’enseignante et de l’enseignant comme agent social dans la survie des langues minoritaires.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : Mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B. Éd. primaire, B.Mus.-B.Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC4393	Sigle : EDUC4393
Titre (max. 30 frappes) : Pédagogie inclusive M-8	Titre (max. 30 frappes) : Pédagogie inclusive M-8
Préalable(s) : EDUC2103, EDUC3922 et EDUC3343	Préalable(s) : EDUC2103, EDUC3922 et EDUC3343
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale :
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : Heures au laboratoire :
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Entreprendre une démarche d’analyse réflexive sur la gestion de la diversité dans une perspective inclusive. 2. Évaluer son degré d’adhésion au modèle d’éducation inclusive visant l’accueil de l’unicité de chaque élève. 3. Reconnaître, nommer et consigner les ressemblances et les différences entre les élèves.

	<p>4. Comprendre les composantes de base d’une pédagogie inclusive.</p> <p>5. Planifier des situations d’enseignement-apprentissage suffisamment flexibles et variées tenant compte des composantes de base d’une pédagogie inclusive, des ressemblances et des différences entre les élèves et des résultats d’apprentissage visés.</p> <p>6. Effectuer une analyse réflexive sur ses planifications de situations d’enseignement-apprentissage basées sur une pédagogie inclusive.</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements de la pédagogie inclusive. Attitudes et habiletés nécessaires à une pédagogie inclusive. Planification de situations d’enseignement-apprentissage flexibles et variées qui tiennent compte des composantes de base d’une pédagogie inclusive, des ressemblances et des différences entre les élèves et des résultats d’apprentissage visés.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements de la pédagogie inclusive. Attitudes et habiletés nécessaires à une pédagogie inclusive. Planification de situations d’enseignement-apprentissage flexibles et variées qui tiennent compte des composantes de base d’une pédagogie inclusive, des ressemblances et des différences entre les élèves et des résultats d’apprentissage visés.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B.A.-B. Éd. (primaire), B.A-B. Éd., B.E.P.-B.Éd., B. Éd., B.Mus.-B.Éd., B.Sc.-B. Éd.

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC5903	Sigle : EDUC5903
Titre (max. 30 frappes) : Fondements de l’éducation	Titre (max. 30 frappes) : Fondements de l’éducation
Préalable(s) : EDUC5859	Préalable(s) : EDUC5859
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 3	Nombre de crédits : 3
Date effective de la modification : septembre 2016	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 45 heures	Durée normale : 45 heures
Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 3 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : par Internet (mode réservé au B. Éd. primaire)
Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation initiale à l’enseignement
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre les fondements philosophiques, historiques, sociologiques et politiques de l’éducation. 2. Comprendre les principaux courants contemporains, leurs fondements, leurs apports et leurs liens avec l’éducation en Acadie. 3. Analyser les implications des fondements de l’éducation et leurs liens avec les diverses options de société.

	<p>4. Analyser les récentes initiatives en éducation (depuis la fin du XIXe siècle) en lien avec les diverses idéologies sur lesquelles elles s’appuient.</p> <p>5. Analyser les pratiques et stéréotypes sociaux, culturels, cognitifs et professionnels en éducation.</p> <p>6. Évaluer les implications des récentes initiatives en éducation sur le développement de la pensée critique.</p> <p>7. Comparer les diverses finalités accordées à l’éducation en lien avec les projets de société qui les animent (identité, citoyenneté, culture, etc.).</p>
<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements philosophiques, historiques, sociologiques, politiques et économiques de l’éducation. Principales initiatives éducatives contemporaines et leurs liens avec les diverses options de société. Prise de conscience de la réalité contemporaine concernant les divers volets de l’éducation. Rôle de l’éducation en lien avec l’identité, la citoyenneté et la culture.</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Fondements philosophiques, historiques, sociologiques, politiques et économiques de l’éducation. Principales initiatives éducatives contemporaines et leurs liens avec les diverses options de société. Prise de conscience de la réalité contemporaine concernant les divers volets de l’éducation. Rôle de l’éducation en lien avec l’identité, la citoyenneté et la culture.</p>
<p>Date de soumission du document : le 25 juin 2014</p>	<p>Date de soumission du document : mars 2022</p>

MODIFICATION D’UN COURS EXISTANT

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l’éducation

Mars 2022

Département : Département d’enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : B. Éd. (primaire)

Actuel	Proposé
Sigle : EDUC5912	Sigle : EDUC5912
Titre (max. 30 frappes) : Stage d’intégration profes.	Titre (max. 30 frappes) : Stage d’intégration profes.
Préalable(s) : Voir manuel du stage EDUC5912	Préalable(s) : Voir manuel du stage EDUC5912
Concomitant(s) :	Concomitant(s) :
Nombre de crédits : 12	Nombre de crédits : 12
Date effective de la modification :	Date d’entrée en vigueur : juillet 2022
Durée normale : 4 mois	Durée normale : 4 mois
Heures en classe : 0 Heures au laboratoire : 0	Heures en classe : 0 Heures au laboratoire : 0
Conditions d’admission au cours :	Conditions d’admission au cours :
Méthodologie d’évaluation : <input type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input checked="" type="checkbox"/> Succès / Insuccès	Méthodologie d’évaluation : <input type="checkbox"/> Système de notation alphabétique <input checked="" type="checkbox"/> Succès / Insuccès
Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input checked="" type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Méthode de prestation du cours : <input type="checkbox"/> Enseignement théorique <input type="checkbox"/> Enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Enseignement théorique et enseignement laboratoire <input type="checkbox"/> Vidéo-conférence <input checked="" type="checkbox"/> Stage régulier <input type="checkbox"/> Stage coop <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)
Destinataires :	Destinataires : Étudiantes et étudiants inscrits au B. Éd. primaire
Objectifs (maximum de 150 mots):	Objectifs (maximum de 150 mots): 1. Comprendre et appliquer différentes stratégies de gestion de classe en fonction des approches pédagogiques et comportementales privilégiées. 2. Démontrer une connaissance des disciplines à enseigner ainsi qu’une maîtrise des contenus d’apprentissage prescrits par les programmes d’études du ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance. 3. Concevoir, planifier et animer des activités et des situations d’enseignement-apprentissage en fonction des résultats d’apprentissage visés, des

	<p>approches pédagogiques, des principes didactiques, des déterminants de la motivation et des principes de la différenciation inclusive.</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Prévoir et implanter une démarche évaluative au service des apprentissages de tous les élèves. 5. S’engager à éveiller les élèves au patrimoine culturel acadien et francophone dans un contexte de créativité et d’appréciation. 6. Communiquer clairement dans un français d’ouverture à l’oral et à l’écrit dans les divers contextes reliés à la profession. 7. Manifester des attitudes et des comportements favorisant le développement et le maintien de relations professionnelles positives tout en évaluant et en gérant les enjeux relationnels. 8. Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable. 9. Analyser ses pratiques professionnelles et son agir pédagogique. 10. S’engager dans une démarche favorisant le maintien ou l’amélioration de sa qualité de vie à l’égard des différentes composantes de son développement vie-carrière.
<p>Description (maximum de 50 mots) : Durant une session, l’étudiant ou l’étudiante, sous la tutelle d’un enseignant ou d’une enseignante, démontrera ses habiletés à assumer pleinement son rôle avec tout ce que cela comporte de tâches et de responsabilités, tout en appliquant les différents savoirs acquis au cours de sa formation. Rencontres mensuelles d’intégration. (Réservé aux étudiantes ou étudiants inscrits à un programme de formation à l’enseignement.)</p>	<p>Description (maximum de 50 mots) : Durant une session, l’étudiant ou l’étudiante, sous la tutelle d’un enseignant ou d’une enseignante, démontrera ses habiletés à assumer pleinement son rôle avec tout ce que cela comporte de tâches et de responsabilités, tout en appliquant les différents savoirs acquis au cours de sa formation. Rencontres mensuelles d’intégration. (Réservé aux étudiantes ou étudiants inscrits à un programme de formation à l’enseignement.)</p>
<p>Date de soumission du document :</p>	<p>Date de soumission du document : mars 2022</p>

**CPR-10 – INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU
RÉPERTOIRE**

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE – PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Baccalauréat en éducation primaire
- 1.2 Unité responsable
Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé
B. Éd. primaire
- 1.4 Durée du programme
Trois ans et demi à temps partiel
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton, Edmundston, Shippagan
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2022

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise à contrer une pénurie de personnel enseignant francophone pour les classes du primaire (maternelle à la 8^e année) des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. Ces personnes, non formées en éducation et non brevetées, mais ayant un premier baccalauréat, auront une solide formation en pédagogie.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les cours en ligne développés dans le cadre de ce programme comprennent de l'enseignement asynchrone et synchrone et une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres: la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs, la découverte guidée, les forums de discussion. Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (deux stages).

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
 - Condition " B "
 - Condition " C "
 - Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

L'admission au programme se fait pour deux cohortes et est conditionnelle à une inscription aux cours prescrits pour ces cohortes. Elle ne permet pas de changer de programme à moins de satisfaire aux conditions d'admission du programme convoité.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

- Détenir le baccalauréat canadien ou le diplôme équivalent.
- Être admissible au certificat d'enseignement provisoire 4 délivré par la Certification des maîtres du Nouveau-Brunswick.
- Être recommandé par un district scolaire francophone du Nouveau-Brunswick et à l'embauche de ce même district.
- Avoir obtenu une moyenne minimale de 2,30 ou l'équivalent dans le premier baccalauréat ou dans le diplôme équivalent.

NOTE

- Tous les documents demandés sont essentiels à l'étude du dossier d'admission.
- Avoir obtenu le niveau B2 au DELF (Diplôme d'études en langue française) si le baccalauréat canadien ou le diplôme équivalent n'a pas été fait en français.
- Selon le dossier d'admission, des formations non créditées complémentaires de mise à niveau pourraient être exigées pour s'inscrire à certains cours.

DOCUMENTS ADDITIONNELS À FOURNIR LORS DE LA DEMANDE D'ADMISSION

- un curriculum vitae qui présente l'expérience de travail, la formation et les compétences;
- une lettre de motivation qui complète le curriculum vitae;
- une lettre de recommandation du District scolaire francophone du Nouveau-Brunswick qui atteste que vous êtes à l'emploi de ce district;
- une copie de la lettre d'admissibilité au certificat d'enseignement provisoire 4.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir chacune des tâches du cours EDUC2003. Pour que le cours EDUC2003 soit un succès (S), l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir un score de 76 % à chacune de ces tâches. Elle ou il aura droit à deux reprises du cours pour un total de trois essais du cours.

CRITÈRES DE PROMOTION

Maintenir une moyenne pondérée et cumulative d'au moins 2.5 calculée à partir des 18 premiers crédits de cours, et ce jusqu'à la fin du programme.

2.5 Profil du programme

FORMATION FONDAMENTALE 61 CR.

FORMATION À L'ENSEIGNEMENT 61 CR.

Obligatoires

EDDP2502	Didactique de la musique	2
EDDP3582	Didactique du français I	2
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2
EDDP4402	Didactique des arts visuels M-8	2
EDDP4632	Sciences au primaire	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2003	Le français en enseignement	3

EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3533	Pédagogie du jeu	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
EDUC5812	Stage : explo/prise en charge	2
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5912	Stage d'intégration profes.	12
TOTAL		61 CR.

CPR-11 – FEUILLE DE ROUTE

Nom :

NI :

Feuille de route pour un programme spécialisé ou avec spécialisation : Baccalauréat en éducation (primaire)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (18 cr.)	Cr.	Note	Session
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant	3		
EDUC2003 Le français en enseignement	3		
EDUC2103 Apprentissage et enseignement	3		
EDUC2303 Inclusion scolaire	3		
EDUC3113 Gestion de l'éducation	3		
EDUC3333 Motivation & gestion de classe	3		

Deuxième année (15 cr.)	Cr.	Note	Session
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDP3582 Didactique du français I	2		
EDDP3842 Did. des math. au primaire I	2		
EDUC3123 FPS et santé au primaire	3		
EDUC3533 Pédagogie du jeu	3		
EDUC3912 Planification et évaluation I	2		
EDUC4393 Pédagogie inclusive M-8	3		

Troisième année (16 cr.)	Cr.	Note	Session
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDP2502 Didactique de la musique	2		
EDDP4232 Sciences humaines au primaire	2		
EDDP4402 Didactique des arts visuels M-8	2		
EDDP4632 Sciences au primaire	2		
EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire	3		
EDUC5812 Stage : explo/prise en charge	2		
EDUC5903 Fondements de l'éducation	3		

Quatrième année (12 cr.)	Cr.	Note	Session
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC5912 Stage d'intégration profes.	12		

TOTAL : 61 CR.

ANNEXE A – ENTENTE ENTRE LE MEDPE ET L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Annexe A Entente



Entente pour
l'élaboration et la prestation d'un programme de
baccalauréat en éducation en ligne et à temps partiel
ainsi que pour l'élaboration
d'un programme court pour les candidats et les candidates
en enseignement en provenance de l'international

LA PRÉSENTE ENTENTE est conclue en deux exemplaires en date du 1^{er} septembre 2021 (la « *date d'entrée en vigueur* »).

ENTRE : SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, représentée par le Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau- Brunswick, Canada (ci-après, le « *Ministre* »)

-ET-

L'Université de Moncton (ci-après, l'« *Université* »).

PRÉAMBULE

- A. **Attendu que** le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) et les districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick veulent prendre des mesures concrètes pour contrer une pénurie d'enseignants et d'enseignantes francophones notamment, en les formant en cours d'emploi, et en recrutant et en accompagnant des candidats et des candidates formées en enseignement en provenance l'international;
- B. **Attendu que** le MEDPE et les districts scolaires francophones désirent permettre à des enseignants et enseignantes, non brevetées, mais ayant un baccalauréat, d'obtenir un baccalauréat en éducation de 60 crédits et un certificat d'enseignement;
- C. **Attendu que** les districts scolaires francophones s'engagent à encadrer et superviser les enseignants et les enseignantes qui entreprendront le baccalauréat en éducation à temps partiel, et ce, tandis qu'ils travaillent dans les écoles;
- D. **Attendu que** l'Université de Moncton, en sa qualité de seule université francophone du Nouveau-Brunswick, désire appuyer les efforts du MEDPE et des districts scolaires francophones en ce domaine;
- E. **Attendu que** les programmes ciblés par cette entente doivent être conformes au *Règlement sur la certification des maîtres* et aux règlements universitaires de l'Université de Moncton;

Par conséquent, les parties établissent par la présente une entente pour le développement et la prestation d'un programme de baccalauréat en éducation en ligne et à temps partiel ainsi que l'élaboration d'un programme court pour les candidats et les candidates en enseignement en provenance de l'international.

1 ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION EN LIGNE ET À TEMPS PARTIEL

- 1.1 L'Université de Moncton s'engage à médiatiser **13 cours**¹ entre 2020 et 2024. Ces cours sont présentés à l'annexe 1. Les coûts suivants seront facturés au MEDPE pour la médiatisation de ces 13 cours. La description des coûts par poste budgétaire et exercice financier apparaît à l'annexe 3.

Cours	Échéance	Coûts
4 cours	2020-2021 (juin) 2021-2022	130 400 357 000
7 cours	2022-2023	266 000
2 cours	2023-2024	61 000
TOTAL		814 400

2 PRESTATION D'UN PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION EN LIGNE

- 2.1 L'Université de Moncton s'engage à assurer la prestation en ligne et à temps partiel de cours menant à un baccalauréat en éducation de **60 crédits** (49 crédits de pédagogie et 11 crédits de stage) à un nombre minimum de 15 personnes (appelée participants) et ce, à l'aide principalement des cours médiatisés dans le cadre de cette entente. Le recours à d'autres cours en ligne offerts par l'Université de Moncton est autorisé. Tous ces cours devront être offerts après les heures normales de travail afin de tenir compte du fait que les participants travaillent dans les écoles durant le jour. Le calendrier détaillé de l'offre des cours est disponible à l'annexe 2. Le calendrier général de la formation est le suivant

Calendrier du baccalauréat en ligne et à temps partiel	
Session Automne 2021	2 cours
Session Hiver 2022	2 cours
Session Printemps-été 2022	2 cours
Session Automne 2022	2 cours
Session Hiver 2023	2 cours
Session Printemps-été 2023	2 cours
Session Automne 2023	2 cours
Session Hiver 2024	2 cours
Session Printemps-été 2024	2 cours
Session Automne 2024	Stage
	Stage

¹ Les cours Inclusion scolaire, Planification et évaluation I, Gestion de l'éducation et Motivation et gestion de classe ont déjà été élaborés ou sont en cours de médiatisation. Ils ne font pas partie de cette entente. Toutefois, ils font partie des cours qui seront offerts dans le cadre de la prestation d'un programme de baccalauréat en éducation en ligne.

- 2.2 La partie 2 de cette entente entrera en vigueur une fois que le MEDPE et l'Université de Moncton auront confirmé qu'un minimum de 15 participants sont acceptés au programme de baccalauréat en éducation en ligne.
- 2.3 Le MEDPE comblera tout manque à gagner de l'Université de Moncton relativement aux revenus générés par les droits de scolarité d'un minimum de 15 participants pendant toute la durée de la prestation du baccalauréat en éducation, soit de septembre 2021 à l'hiver 2024 inclusivement. Ce manque à gagner ne pourra excéder la somme de 180 000 dollars.
- 2.4 A la suite de la réussite des cours et des stages au programme, la Faculté des sciences de l'éducation soumettra le dossier étudiant au comité d'attestation des grades qui détermine si les exigences du diplôme ont été atteintes.
- 2.5 Il revient aux membres du corps professoral de l'Université de juger des modalités d'évaluation incluant les reprises. De plus, les étudiantes et les étudiants peuvent se prévaloir du règlement universitaire 10.10 qui permet la reprise d'un cours.
- 2.6 L'Université de Moncton assurera l'encadrement pédagogique, technique et administratif des participants et des participantes. L'achat de manuels de cours est la responsabilité des participants et des participantes.
- 2.7 Il est entendu que les participants et les participantes devront s'acquitter des droits de scolarité en vigueur à l'Université.

3 ÉLABORATION D'UN PROGRAMME COURT POUR LES CANDIDATS ET CANDIDATES EN ENSEIGNEMENT EN PROVENANCE DE L'INTERNATIONAL ET CRÉATION D'UN COURS D'INTRODUCTION À L'ENSEIGNEMENT AU CANADA

- 3.1 L'Université de Moncton accepte d'élaborer un programme court en ligne pour les candidats et les candidates en enseignement en provenance de l'international comprenant 6 cours. Cinq des cours proviendront des cours médiatisés (volet 1) et un cours d'introduction à l'enseignement au Canada sera créé et médiatisé.
- 3.2 L'Université de Moncton accepte d'assurer la prestation du programme court afin de répondre à des besoins de formation des enseignants et enseignantes formées à l'international tout en considérant qu'un minimum de 15 inscriptions par cours est requis pour chacun des cours.
- 3.3 A la suite de la réussite des cours au programme, la Faculté des sciences de l'éducation et la Formation continue remettront une attestation de réussite du programme court pour les candidats et les candidates en enseignement en provenance de l'international.
- 3.4 Il est entendu que les enseignantes et les enseignants devront acquitter des droits de scolarité fixés par l'Université de Moncton.

4 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU MEDPE


En contrepartie, le MEDPE versera à l'Université de Moncton les sommes qui apparaissent dans le tableau ci-dessous. La description des coûts par poste budgétaire et exercice financier apparaît à l'annexe 3.


VOLET 1 Coordination académique, développement des programmes et médiatisation de 13 cours	814 400 dollars
VOLET 2 Prestation du baccalauréat.	Le MEDPE comblera tout manque à gagner de l'Université de Moncton relativement aux revenus générés par les droits de scolarité d'un minimum de 15 participants pendant toute la durée de la prestation du baccalauréat en éducation, soit de septembre 2021 à l'hiver 2024 inclusivement. Ce manque à gagner ne pourra excéder la somme de 180 000 dollars .
VOLET 3 Création et médiatisation d'un cours d'introduction à l'enseignement au Canada	30 000 dollars (2023-2024)

5 MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE

- 5.1 Cette entente entre en vigueur le 1^{er} septembre 2021 et prendra fin le 30 août 2024.
- 5.2 Un comité, formé d'un représentant du Bureau de la certification des maîtres du MEDPE, de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, de la Formation continue de l'Université de Moncton et du District scolaire francophone Sud, sera responsable de surveiller la mise en œuvre de cette entente. En cas d'imprévu ou de difficultés dans la mise en œuvre de cette entente, ce comité pourra recommander des modifications à cette entente qui devront être entérinées par les deux signataires.
- 5.3 Le MEDPE accepte de recruter et de transmettre à la Faculté des sciences de l'éducation et à la Formation continue les noms et coordonnées des personnes qui désirent suivre le programme de baccalauréat en éducation en ligne. Les personnes référées auront un premier baccalauréat ainsi qu'un certificat provisoire d'enseignement 4. Pour les fins d'évaluation de dossiers, les candidats et les candidates devront faire une demande d'admission selon les procédures normales prévues à l'Université de Moncton.
- 5.4 Des modifications peuvent être apportées à cette entente avec le consentement des deux parties.
- 5.5 La contribution financière du MEDPE dans le cadre de cette entente ne peut excéder la somme de 1 024 000 dollars.

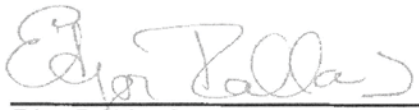
SIGNATURES


Marcel Lavoie
Sous-ministre de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance
MEDPE


Denis Prud'homme
Recteur et vice-chancelier de l'Université de
Moncton

Le 25 octobre 2021
Date

10/12/21
Date


Edgar Robichaud
Vice-Recteur à l'administration et aux
ressources humaines

09 / 12 / 21
Date

ANNEXE 1

Treize des quatorze cours ci-dessous seront médiatisés dans le cadre de cette entente :

EDUC2003 Le français en enseignement
EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant
EDUC2103 Apprentissage en enseignement
EDUC3533 Pédagogie du jeu
EDUC4393 Pédagogie inclusive M-8
EDUC3123 FPS et santé au primaire
EDDP3582 Didactique du français I
EDDPXXXX Mathématiques en enseignement (cours à créer)
EDDP4632 Sciences au primaire
EDDP4402 Didactique des arts visuels M8
EDUC4803 Arts et culture en éducation
EDDP4232 Sciences humaines au primaire
EDUC4323 Éducation en milieu minoritaire
EDUC5903 Fondements de l'éducation²

² Cette liste est provisoire, car le programme proposé doit être approuvé au Conseil de faculté, au comité de programmes et au sénat académique.

ANNEXE 2

Calendrier des cours à l'horaire pour le B.Éd. (volet primaire)

Au 21	EDUC2003	Français en enseignement	3
	EDUC2303	Inclusion scolaire	3
Hi 22	EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
	EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
Prin/été 22	EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
	EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3
Au 22	EDUC3912	Planification et évaluation I	2
	EDUC3533	Pédagogie du jeu	3
Hi 23	EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
	EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
Prin/été 23	EDDP3582	Didactique du français I	2
	EDDPXXXX	Mathématiques en enseignement	3
Au 23	EDDP4632	Sciences au primaire	2
	EDDP4582	Didactique des arts visuels M8	2
Hi 24	EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
	EDUC4232	Sciences humaines au primaire	2
Prin/été 24	EDUC4323	Educ en milieu minoritaire	3
	EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
	EDUC5812	Stage: explo/prise en charge	2
Au 24	EDUC5859	Stage d'intégration	9
			60

ANNEXE 3

Description des coûts par poste budgétaire et exercice financier

	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Total
Coordonnateur de projet et de la qualité	21,950	50,000	40,000	10,000	121,950
Concepteur pédagogique	21,950	70,000	45,000	10,000	146,950
Expert de contenus	22,800	52,000	48,000	28,000	150,800
Frais de médiatisation des cours	43,700	100,000	85,000	35,000	273,700
Chargé d'enseignement- Faculté Ed.	20,000	70,000	30,000	-	120,000
Dépliant et matériel promotionnel		5,000	3,000	3,000	11,000
Site web et publicités médias		10,000	5,000	5,000	20,000
Total	130,400	357,000	266,000	91,000	844,400

**ANNEXE B – LETTRE D’APPUI DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA FORMATION
CONTINUE**



Le 16 mars 2022

Madame Marianne Cormier
Doyenne
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton

Objet : Projet de création d'un baccalauréat en éducation primaire

Madame,

Le Conseil académique de la Formation continue se réunissait le 4 mars 2022 afin d'évaluer le projet de création d'un baccalauréat en éducation primaire. À la suite d'une mise en contexte de votre part, le Conseil académique de la Formation continue a adopté à la majorité la proposition suivante :

Proposition 1 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande la création d'un baccalauréat en éducation primaire.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Dany Benoit
Directeur général de la Formation continue

c. c. M. Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Mad. Mireille Leblanc, vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation
Mad. Lauriane Laforge, directrice du développement des affaires et des programmes

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : (506) 858-4121
Télécopieur : (506) 858-4489

courriel : formationcontinue@umoncton.ca
www.umoncton.ca

ANNEXE C – POLITIQUE 612

Nouveau Brunswick MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION		Page 1 de 3
POLITIQUE 612		
Objet :	Certificat d'enseignement provisoire IV dans un domaine spécialisé et exigences à satisfaire	
En vigueur :	le 4 juillet 2005	
Révision :		
1.0 OBJET		
Établir les exigences pour		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la délivrance d'un certificat d'enseignement provisoire IV au titulaire de baccalauréat dans un domaine spécialisé; et ▪ la délivrance éventuelle d'un certificat d'enseignement V. 	
2.0 APPLICATION		
La politique s'applique aux titulaires de baccalauréat dans un domaine spécialisé, tel que précisé par le ministre, et qui souhaitent enseigner dans le système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick.		
3.0 DEFINITIONS		
Aucune.		
4.0 AUTORISATION LÉGALE		
<u>Règlement sur la reconnaissance des titres de compétence des enseignants – Loi sur l'éducation</u>		
Article 12 – Certificat d'enseignement provisoire		
12(3) Le Ministre peut délivrer un certificat d'enseignement provisoire IV		
	(b) à une personne qui	
	(i) a une formation spécialisée, une scolarité ou une expérience dans un domaine spécifié par le Ministre,	
	(ii) satisfait aux exigences d'admission à un programme approuvé de formation en enseignement, et	
	(iii) a complété les cours et la formation spécifiés par le Ministre.	
_____ ORIGINALE SIGNÉE PAR _____ MINISTRE		

5.0 BUTS / PRINCIPES

Le ministère de l'Éducation reconnaît l'importance de définir les normes pour s'assurer que le personnel enseignant :

- a acquis une formation satisfaisante dans le domaine enseigné; et
- a les compétences de base nécessaires à l'enseignement.

6.0 EXIGENCES / NORMES

6.1 Domaines spécialisés

En vertu de l'alinéa 12 (3) (b) (i) du Règlement sur la reconnaissance des titres de compétence des enseignants découlant de la Loi sur l'éducation, l'exigence « a une formation spécialisée, une scolarité ou une expérience dans un domaine spécifié par le Ministre » se définit selon un baccalauréat de 120 crédits dans un domaine de spécialisation qui répond aux besoins des districts pour lequel il a été impossible de recruter un enseignant qualifié.

6.2 Exigences de base en enseignement

Des cours obligatoires en

- gestion de classe,
- droit scolaire et
- didactique dans le domaine spécialisé

doivent être terminés avant de recevoir le certificat d'enseignement provisoire IV d'un domaine spécialisé. S'ils ne sont pas terminés, la personne obtiendra un permis d'enseignement local qui ne sera converti en certificat d'enseignement provisoire qu'au moment où ces cours seront terminés avec succès.

Si les cours ne sont pas offerts à l'université, il est possible de considérer des cours de perfectionnement qui doivent être évalués et recommandés par le Comité consultatif du ministre sur la reconnaissance des titres de compétence des enseignants.

6.3 Du certificat d'enseignement provisoire IV au certificat V

- Il faudra avoir terminé avec succès un programme approuvé de B.Ed.
- Deux ans de service jugé satisfaisant, dans les écoles de la province, peuvent être substitués au stage d'enseignement.

6.4 Renouvellement du certificat d'enseignement provisoire

Conformément aux dispositions du contrat d'emploi de l'enseignant et de l'enseignante, il faudra suivre au moins 2 cours par année (6 crédits) et avoir terminé, en quatre ans, au moins la moitié des cours du baccalauréat en éducation. Ces conditions satisfaites, le

ministre peut renouveler le certificat d'enseignement provisoire, mais pour une seule autre période de quatre ans.

7.0 LIGNES DIRECTRICES / RECOMMANDATIONS

Aucune.

8.0 ÉLABORATION DE DIRECTIVES PAR LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT (CÉD)

Aucune.

9.0 RÉFÉRENCES

Politique 701 – [*Politique pour la protection des élèves*](#)

10.0 RESSOURCES POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Éducation – Bureau de la certification des maîtres
(506) 453-2785

ORIGINALE SIGNÉE PAR

MINISTRE

**ANNEXE D – LETTRE D’APPUI DU MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION ET DU
DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE**



Le 19 janvier 2022

Madame Marianne Cormier
Doyenne, Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton - Campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Madame,

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance appuie fortement la création du baccalauréat en éducation primaire, post-baccalauréat, à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton. Ce programme répondra à un réel besoin dans le contexte de l'enseignement primaire. La pénurie de personnel enseignant y est de plus en plus importante et les défis sont considérables. En tenant compte du nombre actuel d'inscriptions en éducation et des retraites anticipées dans le système scolaire, nous prévoyons plus de 1 000 postes vacants dans ce secteur d'ici les 10 prochaines années. Afin de pourvoir plusieurs postes actuellement vacants au sein de notre système scolaire, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance octroie des permis d'enseignement locaux et embauche du personnel non formé en éducation.

Devant cette nouvelle réalité, la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, a procédé à la création d'un post-baccalauréat. Une formation initiale en éducation primaire réalisée à distance et à temps partiel ayant une durée de 3 ans et demi. Cette initiative permettra aux personnes, déjà titulaires d'un baccalauréat, et possédants un permis d'enseignement local de suivre une formation en cours d'emploi.

.../2

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
C.P. 5000 Fredericton Nouveau-Brunswick E3B 5H1
Tel. : 506-453-3678 Téléc. : 506-457-4810

www.gnb.ca




Le 19 janvier 2022
Page 2 sur 2

Le Ministère mettra tout en œuvre pour soutenir ces personnes sur le plan pédagogique tout au long de leur formation.

Le Ministère est fier de l’entente conclue avec l’Université de Moncton à la concrétisation de ce projet. L’étroite collaboration entre la Faculté des sciences de l’éducation, la Formation continue de l’Université de Moncton et les districts scolaires à la mise en œuvre de ce programme se traduira par une formation d’excellente qualité.

Je vous prie d’agréer, Madame la Doyenne, l’expression de mes sentiments distingués.

Le sous-ministre,


Marcel Layole

**ANNEXE E – COURRIEL DE LA CESPM QUI ATTESTE QUE LA FSE N’A PAS
BESOIN D’INCLURE LES CURRICULUMS VITAE DES PROFESSEURS ET QU’IL
N’EST PAS NÉCESSAIRE D’AVOIR UNE ÉVALUATION EXTERNE**

De : Catherine Stewart <stewartc@mphec.ca>

Envoyé : 6 décembre 2021 14:31

À : Marianne M. Cormier <marianne.cormier@umoncton.ca>

Cc : Mireille LeBlanc <mireille.leblanc@umoncton.ca>; Shannon McKenna-Farrell <mckenna-farrells@mphec.ca>

Objet : RE: Questions au sujet de la création de notre B.Éd. (primaire)

Bonjour,

Il n’est pas nécessaire d’inclure les CV. Normalement, l’information fournie dans le tableau 4.1 (dans le gabarit de la CESPM) est suffisante, et si on a besoin des renseignements supplémentaires, on peut demander les CV à ce moment.

Je confirme que vous n’avez pas besoin de faire une évaluation externe, ceci est seulement nécessaire pour les programmes de deuxième et troisième cycle, et non pour les programmes de poste baccalauréat.

Fais-moi savoir si vous avez d’autres questions.

Merci et bonne journée!

Catherine

From: Marianne M. Cormier <marianne.cormier@umoncton.ca>

Sent: December 2, 2021 4:53 PM

To: Catherine Stewart <stewartc@mphec.ca>; Shannon McKenna-Farrell <mckenna-farrells@mphec.ca>

Cc: Mireille LeBlanc <mireille.leblanc@umoncton.ca>

Subject: Questions au sujet de la création de notre B.Éd. (primaire)

Bonjour,

Je vous écris pour faire un suivi sur la création de notre B.Éd. (primaire) offert à temps partiel et en ligne, comme nous l’avons discuté lors de notre réunion du 5 novembre 2021.

Nous avons deux questions. Comme nous avons déjà un B.A. B.Éd. (primaire), est-ce nécessaire d’inclure les CV de notre corps professoral? Merci de nous aviser.

Aussi, est-ce que nous pouvons avoir par écrit que l’évaluation externe n’est pas requise? Notre nouveau formulaire de création de programmes le demande.

Merci

Marianne

Marianne Cormier, Ph.D.

Doyenne

Faculté des sciences de l’éducation

(506) 858-4359

marianne.cormier@umoncton.ca

ANNEXE F – TABLEAU - RESSOURCES HUMAINES

Nom, rang et statut	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés (avec numéro de cours) *
ARSENAU, Sylvie professeure adjointe, Statut: régulier	Ph. D. Université de Sherbrooke, 2017	Counseling vie-carrière, communication interpersonnelle, animation de groupe, sentiment d'efficacité personnelle et résilience chez les individus qui sont en processus d'orientation-réorientation, d'insertion-réinsertion, d'adaptation-réadaptation professionnelle, bilan de compétences.	ORCO 6302 ORCO 6308 ORCO 6309 ORCO 6311 ORCO 6312 ORCO 6314 EDUC 2242
BARBIER, Pierre-Yves professeur titulaire, Statut: régulier	Ph. D. Université de Montréal, 2001 Post-Doc, Université Simon Fraser, 2002	Pédagogie universitaire et la pédagogie par projets, méthodologie de recherche qualitative, aspects épistémologique et ontologique; heuristique et herméneutique.	EDUC 2242 EDUC 4301 EDUC 5912 EDUC 6013 EDUC 6016 EDUC 7108
BASQUE, Marc	Ph. D. Université Laval, 2014	Réussite scolaire; écoles efficaces; efficacité de l'enseignement et communautés d'apprentissage.	EDUC2103 EDUC3912 EDUC3333 EDUC3343 EDUC3922
BENIMMAS, Aïcha professeure titulaire, Statut: régulier	Ph. D. Université Laval, 2000	Didactique de la géographie au secondaire; didactique de l'histoire au secondaire; didactique des sciences humaines au primaire; éducation à la citoyenneté; pédagogie universitaire; interculturel	EDUC 3033 EDUC5912 EDUC 6234 EDDP 4232 EDDP 4563 EDDP 4573 EDDS 3232 EDDS 4525 EDDS4530
BLAIN, Sylvie professeure titulaire, Statut: régulier	Ph. D. Université de Montréal, 1997	Didactique du français au primaire; littératie; enseignement de la lecture, écriture et communication orale; intégration pédagogique des technologies	EDUC 4583 EDUC 6028 EDUC 6231 EDUC 7000 EDDP 3550 EDDP 3550
BOUDREAU, Lyne Chantal professeure adjointe, Statut: régulier	Ph. D. Université de Moncton, 2014	Leadership éducationnel en milieu minoritaire francophone et acadien, rôle du passeur culturel et le leadership partagé, construction identitaire, directions d'école en milieu minoritaire francophone, leadership créatif, rapports consentants et non consentants à caractère sexuel, consentement dans les relations: sensibilisation, prévention, formation et développement d'outils dans le curriculum scolaire	EDUC 3113 EDUC 6017 EDUC 6112 EDUC 6115 EDUC 6195
CORMIER, Marianne Professeure titulaire, Statut: régulier	Ph. D. Université de Moncton, 2005	Intégration de la langue dans les autres matières scolaires; Bilinguisme; francisation; Compréhension en lecture; Éducation en milieu linguistique minoritaire.	EDUC 4583 EDUC 7213
FREIMAN, Viktor Professeur titulaire, Statut: régulier	Ph. D. Académie des sciences de l'éducation de la Russie (URSS), Institut de recherche en contenus et méthodes d'enseignement 1990	Didactique de la mathématique (primaire et secondaire); les enfants doués en mathématique; apprentissage et TIC; compétences numériques, tendances nouvelles en éducation, éducation comparée/systemes éducatifs.	EDUC 6020 EDUC 6221 EDUC 6415 EDDP 3842 EDDP 4542 EDDP 4842
HACHÉ, Lorraine	MEd (orientation) Université de Moncton 1983	Orientation scolaire et professionnelle pour assurer le développement et la mise en œuvre de formations et de modèles ou cadres conceptuels adaptés aux besoins et réalités sociétaux	EDUC1011 EDUC2222 EDUC2242 EDUC2852 EDUC3333 EDUC3533 EDUC3982
JACQUIN, Philippe Professeur agrégé, Statut: régulier	Ph. D. Université Rennes II (France) 2011	Accompagnement et modélisation des changements identitaires au cours de transitions psychosociales; Compétence à s'orienter; Compétence interculturelle en éducation et en orientation; Évaluation et valorisation des interventions en psychologie de l'orientation; Méthodes mixtes; Psychométrie; Représentations et stéréotypes liés aux professions.	ORCO 6303 ORCO 6304 ORCO 6310 ORCO 6311 ORCO 6316 EDUC 1123

LABELLE, Jean Professeur agrégé, Statut: régulier	Ph. D. Université d'Ottawa, 2007	Administration éducationnelle et gestion scolaire ; Fondements de l'administration éducationnelle ; Méthodologie de la recherche scientifique en administration éducationnelle ; Aspects légaux de l'éducation ; Leadership; Communauté d'apprentissage professionnelle ; École et communauté ; Management de la qualité en éducation ; Supervision de l'enseignement.	EDUC 6012 EDUC 6024 EDUC 6122 EDUC 6123 EDUC 6124 EDUC 6126
LANG, Mathieu Professeur agrégé, Statut: régulier	Ph. D. Université Laval, 2010	Philosophie de l'éducation; Fondements de l'éducation; Pensée critique; Éducation à la citoyenneté; Philosophie pour enfants; modèles théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage.	EDUC 2103 EDUC 5104 EDUC 5903 EDUC 6242 EDUC 7403
LEBLANC, Manon Professeure agrégée, Statut: régulier	Ph. D. Université de Montréal, 2011	Didactique des maths (primaire et secondaire); apprentissage par problème dans la formation en enseignement des maths; relation entretenue avec les maths; difficultés/obstacles rencontrés par les élèves en maths; évaluation des apprentissages	EDUC 3922 EDUC 3814 EDUC 5912 EDUC 6026 EDUC 6229 EDDP 4552 EDDP 4842 EDDS 3842 EDDS 4520 EDDS 3848/4520
LEBLANC, Mireille Professeure agrégée, Statut: régulier	Ph. D. Université de Moncton, 2011	Enseignement-ressource et services d'appui, collaboration entre enseignants et inclusion scolaire	EDUC 1113 EDUC 3982 EDUC 5859 EDUC 6017 EDUC 6436 EDUC 6437 EDUC 6438
LEBRETON, Diane Professeure agrégée, Statut: régulier	Ph. D. Université de Moncton, 2006	Développement de carrière : théories et modèles; Approches éducatives en orientation et interventions groupales; Femmes, carrière et maternité; Insertion socioprofessionnelle : femmes et autres groupes ciblés; Indécision vocationnelle et anxiété; Développement identitaire et projet vie-carrière; Compétences vie-carrière.	ORCO 6301 ORCO 6306 ORCO 6307 ORCO 6311 ORCO 6316 EDUC 4033
LÉGER, Michel T. Professeur agrégé, Statut: régulier	Ph. D. Université de Moncton, 2012	Éducation relative à l'environnement (affordances et limites des TIC en éducation relative à l'environnement / développement de l'action env. dans la famille); éco-phénoménologie ; compétences numériques au 21e siècle; didactique des sciences de la nature; motivation et gestion de classe	EDUC 2323 EDUC 3333 EDUC 3814 EDUC 3912 EDUC 4322 EDUC 5912 EDUC 5933 EDUC 6016 EDUC 6231 EDAN 3350 EDUC/ETEV 6213
LEVESQUE, Robert	Ph. D. Université Laval, 2013	Pratiques gagnantes en pédagogie à distance et respect en milieu scolaire.	EDUC1011 EDUC1013 EDUC3113 EDUC 3533 EDDP3842
LIRETTE-PITRE, Nicole T. Professeure agrégée, Statut: régulier	Ph. D. Université d'Ottawa, 2009	Didactique des sciences, apprentissage et enseignement des sciences au secondaire, ingénierie didactique, développement des intérêts situationnels.	EDUC 1123 EDUC 1902 EDUC 2103 EDUC 2123 EDUC 3214 EDUC 3802 EDUC 5912 EDDP 4912 EDDS 3632 EDDS 3642 EDDS 4545 EDDS 4555 EDDS 4632 EDDS 4555/EDDS4545 EDDS3632/4545/4555 EDDP4512/EDDP4522

MAMPRIN, Caterina Professeure adjointe	Ph. D. Université de Montréal, 2021	Bien-être à l'école (élèves, enseignant-e-s); Épuisement professionnel (perspective psychopédagogique); Processus interpersonnels chez les enseignant-e-s; Approches systémiques; Inclusion des élèves ayant des parcours diversifiés; Accueil des élèves issus de l'immigration; Relation éducative.	EDUC2303 EDUC2121 EDUC3123 EDUC3343
MICHELOT, Florent	Ph. D. Université de Montréal, 2021	Andragogie et enseignement postsecondaire; Numérique éducatif; Formation à distance et e-formation; Compétences numériques, médiatiques et informationnelles; Pensée critique	EDUC1011 EDUC2121 EDUC3113 EDUC3123
NADEAU, Josée Professeure agrégée, Statut: régulier	Ph. D. Université de Moncton, 2015	Troubles et difficultés d'apprentissage; évaluation diagnostique; rééducation; problèmes de comportement	EDUC 2313 EDUC 2851 EDUC 3323 EDUC 3343 EDUC 3982 EDUC 6431 EDUC 6434
RICHARD, Jean-François Professeur titulaire, Statut: régulier	Ph. D. Université Laval, 1998	Enseignement et apprentissage. Planification et évaluation des apprentissages scolaires. Didactique de l'éducation physique et sportive. Méthodologie de l'entraînement sportif.	EDUC 3922 EDUC 6229
ROBICHAUD, Edna professeure temporaire, Contrat de 1 an à temps plein	B. Éd. Université de Moncton, 1985 M. Éd. en cours (Université de Moncton)	Gestion de l'éducation. Inclusion scolaire.	EDUC 2303 EDUC 3113
ROBICHAUD, Lise Professeure titulaire, Statut: régulier	Ph. D. Université Concordia, 1994	Didactique des arts visuels. Stratégies d'enseignement de l'art au préscolaire, au primaire et au secondaire. Arts et patrimoine culturel acadien à l'école et dans la communauté. Créativité. Pédagogie du jeu.	EDUC 1013 EDUC 1102 EDUC 3533 EDUC 4803 EDDP 3502 EDDP 4402 EDDP 4543 EDDS 4402
ROBICHAUD, Xavier	Ph. D. Moncton	Didactique de la musique, pédagogie de la créativité, techno pédagogie, construction identitaire à l'aide de la créativité, processus créatif dans les arts, notamment en musique.	EDUC1013 EDUC1113 EDUC1123 EDUC2103 EDUC2303

ANNEXE G – RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN

À VENIR...

ANNEXE H – FEUILLE DE ROUTE DU PROGRAMME PROPOSÉ

Septembre 2022

Nom :

NI :

Feuille de route pour un programme spécialisé : Baccalauréat en éducation (primaire)

Tableau des cours par année

Première année (18 cr.)	Cr.	Note	Session
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant	3		
EDUC2003 Le français en enseignement	3		
EDUC2103 Apprentissage et enseignement	3		
EDUC2303 Inclusion scolaire	3		
EDUC3113 Gestion de l'éducation	3		
EDUC3333 Motivation & gestion de classe	3		

Deuxième année (15 cr.)	Cr.	Note	Session
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDP3582 Didactique du français I	2		
EDDP3842 Did. des math. au primaire I	2		
EDUC3123 FPS et santé au primaire	3		
EDUC3533 Pédagogie du jeu	3		
EDUC3912 Planification et évaluation I	2		
EDUC4393 Pédagogie inclusive M-8	3		

Troisième année (16 cr.)	Cr.	Note	Session
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDP2502 Didactique de la musique	2		
EDDP4232 Sciences humaines au primaire	2		
EDDP4402 Didactique des arts visuels M-8	2		
EDDP4632 Sciences au primaire	2		
EDUC4323 Educ. en milieu minoritaire	3		
EDUC5812 Stage : explo/prise en charge	2		
EDUC5903 Fondements de l'éducation	3		

Quatrième année (12 cr.)	Cr.	Note	Session
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC5912 Stage d'intégration profes.	12		

TOTAL : 61 CR.

ANNEXE I – SÉQUENCE DES COURS

PROJET DE CRÉATION DU B. Éd. primaire
Proposition de séquence des cours du programme

- **Première année**
 - o Session 1 (automne) : 2 cours
 - EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant (3 crédits)
 - EDUC2003 Le français en enseignement (3 crédits)
 - o Session 2 (hiver) : 2 cours
 - EDUC2303 Inclusion scolaire (3 crédits)
 - EDUC3113 Gestion de l'éducation (3 crédits)
 - o Session 3 (printemps/été) : 2 cours
 - EDUC2103 Apprentissage et enseignement (3 crédits)
 - EDUC3533 Pédagogie du jeu (3 crédits)
- **Deuxième année**
 - o Session 4 (automne) : 2 cours
 - EDUC3333 Motivation & gestion de classe (3 crédits)
 - EDUC3912 Planification et évaluation I (2 crédits)
 - o Session 5 (hiver) : 2 cours
 - EDUC3123 FPS et santé au primaire (3 crédits)
 - EDUC4393 Pédagogie inclusive M-8 (3 crédits)
 - o Session 6 (printemps/été) 2 cours
 - EDDP3582 Didactique du français I (2 crédits)
 - EDDP3842 Did. des math. au primaire I (2 crédits)
- **Troisième année**
 - o Session 7 (automne) : 2 cours
 - EDDP4402 Didactique des arts visuels M-8 (2 crédits)
 - EDDP4632 Sciences au primaire (2 crédits)
 - o Session 8 (hiver) : 2 cours
 - EDDP2502 Didactique de la musique (2 crédits)
 - EDDP4232 Sciences humaines au primaire (2 crédits)
 - o Session 9 (printemps/été) : 2 cours et un stage de 4 semaines
 - EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire (3 crédits)
 - EDUC5812 Stage : explo/prise en charge (4 semaines) (2 crédits)
 - EDUC5903 Fondements de l'éducation (3 crédits)
- **Quatrième année**
 - o Session 9 (automne) : stage
 - EDUC5912 Stage d'intégration profes. (4 mois) (12 crédits)

TOTAL : 61 crédits

**ANNEXE J1 – TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN
ÉDUCATION PRIMAIRE**

	Université de Moncton	University of New Brunswick	St. Thomas University
Nom du programme	PROGRAMME PROPOSÉ Baccalauréat en éducation primaire	Bachelor of Education Elementary Early years Stream	Bachelor of Education - Elementary
Description (crédits, durée, mode livraison, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - 61 crédits - Entièrement en ligne - 3 ans et ½, temps partiel (9 sessions) - 18 cours + 2 stages (4 semaines et 4 mois) - Session 1 (automne) : 2 cours - Session 2 (hiver) : 2 cours - Session 3 (printemps/été) : 2 cours - Session 4 (automne) 2 cours - Session 5 (hiver) : 2 cours - Session 6 (printemps/été) 2 cours et un stage de 4 semaines - Session 7 (automne) : 2 cours - Session 8 (hiver) : 2 cours - Session 9 (printemps/été) : 2 cours - Session 9 (automne) : stage de 4 mois 	<ul style="list-style-type: none"> - 60 crédits - En présentiel - 10 mois, temps plein (3 sessions) - 9 cours (tronc commun) + 7 cours option elementary + 2 cours option + 3 stages (2, 6 et 8 semaines) 	<ul style="list-style-type: none"> - 60 crédits - En présentiel - 11 mois, temps plein (4 sessions) - Automne 21 crédits, hiver 4 crédits, printemps 21 crédits et 8 8 crédits incluant 14 crédits de cours option stages (30 heures, 30 heures, 30 heures et 100 heures)
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne minimale de 2,3 dans le 1^{er} baccalauréat - Détenir le baccalauréat canadien ou le diplôme équivalent. - Détenir le certificat d'enseignement provisoire 4 délivré par la Certification des maîtres du Nouveau-Brunswick. - Être à l'embauche d'un district scolaire francophone du Nouveau-Brunswick. - Avoir obtenu le niveau B2 au DELF (Diplôme d'études en langue française) si le baccalauréat canadien ou le diplôme équivalent n'a pas été fait en français. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne minimale de 2,7 (ou 70 %) au 1^{er} baccalauréat - Avoir 30 crédits (10 cours), incluant un minimum de 3 crédits de chacune des deux premières catégories énumérées ci-dessous et les 24 crédits restants dans au moins quatre catégories différentes (y compris l'anglais et les mathématiques). <p>Teachable subjects (liste du MEDPE): English, Mathematics, Sciences, Humanities, Languages, The Arts, Health and Physical Education et Social Sciences)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne de 2,7 ou un minimum de 2,7 sur les 60 derniers crédits du baccalauréat avec 30 crédits comme majeure dans une matière enseignable ou 24 crédits dans une matière enseignable et 18 crédits dans un autre domaine enseignable [30] ou [24+18]

ANNEXE J1 – TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE

	<ul style="list-style-type: none">- Selon le dossier d'admission, des formations non créditées complémentaires de mise à niveau pourraient être exigées pour s'inscrire à certains cours.		
--	---	--	--

**ANNEXE J2 – TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT
EN ÉDUCATION PRIMAIRE**

ANNEXE J2 – TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE

	Université Laurentienne		UPEI	Université Saint
Nom du programme	B. Éd. (Primaire/ maternelle à 6 ^e année)		Bachelor of Education (Primary/Elementary – K 6) Et (Français langue seconde – primaire/élémentaire)	Baccalauréat en é option enseigne l'élémentaire
Description (crédits, durée, mode livraison)	<ul style="list-style-type: none"> - 60 crédits - En présentiel - 2 ans, temps plein (4 sessions + 4 stages) - 4 stages de 5 semaines - Chaque session comprend 4 semaines de cours + 1 semaine d'examens + 5 semaines de stage) 	-	<ul style="list-style-type: none"> - 60 crédits - En présentiel - 12 mois, temps plein - 2 stages (9 semaines + 11 semaines) - Cours option 	<ul style="list-style-type: none"> - 60 crédits - En présentiel - 2 ans (temps plein - 17 cours et 3 stage semaine dans le c cours + stage de 6 stage de 4 semain de 7 semaines au cadre d'un cours
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne de 70 % dans 1^{er} baccalauréat (60 crédits) - Réussir le test de compétence linguistique (TCL) en français avec 70 % ou plus <u>avant l'admission au programme (5 reprises possibles dans une même année).</u> - 18 crédits universitaires dans le même domaine que la matière enseignée aux cycles visés dans les écoles ontariennes. • Programme contingenté 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne de 70 % (au moins entre C+ et B-) dans le 1^{er} baccalauréat calculée sur les 20 notes les plus élevées des 22 derniers cours (crédits de cours de trois semestres). <p><u>Exigences pour l'option « Anglais langue maternelle »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir fait au moins trois années d'études consécutives à temps plein en anglais ou avoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Détenir diplôme de avec moyenne pon 2,30 ou plus sur se derniers crédits (la est calculée de façe chronologique dan derniers cours réus - six (6) crédits en s humaines, avec un concentration dan domaines suivants (avec une préfére l'histoire régionale canadienne), soci

PROJET DE CRÉATION – BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE

ANNEXE J2 – TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE

			<p>réussi le cours English 4U en Ontario; ET</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir effectué vos études dans un pays où l'anglais est une langue officielle. - Si vous ne remplissez pas ces deux conditions, mais que vous recevez une offre d'admission, vous devrez réussir le CanTEST avant l'entrée dans le programme. - Un score de 5,0 sera exigé dans chacune des composantes Listening, Reading et Writing. Un score de 4,5 sera exigé dans la composante Speaking <p><u>Exigences pour l'option « Français langue seconde »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir réussi teste compétences langagières avant le début des cours <p><u>Exigences 2 options :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir complété au moins 6 crédits en français, 6 crédits en mathématiques ou en statistiques, 6 crédits études sociales, 6 crédits sciences et 1 cours de psychologie développemental <ul style="list-style-type: none"> • programme contingenté à 30 places 	<p>géographie, anthro économie, droit, s politiques, études études acadienne celtes, études afri canadiennes, étud Mi'kmaq, et/ou pl</p> <ul style="list-style-type: none"> - six (6) crédits dans domaine des scier exemple, études environnementale interdisciplinaires géologie/sciences océanographie, bi chimie, physique) - six (6) crédits en mathématiques – comprendre l'étu concepts et des id fondamentaux de mathématiques. - six (6) crédits en fr l'étudiant obtient de premier cycle u en français ou six en anglais si l'étud son diplôme de pr en anglais • on peut inclure au crédits de cours un apparentés pour ré exigences concerna matière prise indivi dans les exigences mentionnées ci-des - doit se classer au niveau du cours F Rédaction univers de son test de clas l'Université Sainte
--	--	--	--	--

PROJET DE CRÉATION – BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE

**ANNEXE J3 – TABLEAU COMPARATIF DE PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT
EN ÉDUCATION PRIMAIRE**

	Université de Saint-Boniface	Université du Manitoba	Université de Régis
Nom du programme	Baccalauréat en éducation voie primaire	After-Degree Bachelor of Education – Early Years	Baccalauréat en éducation après diplôme (BEAD) élémentaire
Description (crédits, durée, mode livraison)	<ul style="list-style-type: none"> - 60 crédits - En présentiel - 2 ans, temps plein (4 sessions + 3 stages) - Stage de 2 semaines + stage de 2 semaines + long stage intégré à des cours avec avec 1 rencontre par semaine pour étude des didactiques et des séminaires professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - 60 crédits - En présentiel - 2 ans, temps plein (4 semestres) - 2 ans, temps plein (4 sessions + 3 stages) - Stage de 2 semaines + stage de 2 semaines + long stage intégré à des cours avec avec 1 rencontre par semaine pour étude des didactiques et des séminaires professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - 60 crédits - En présentiel - 2 ans, temps plein, 4 sessions - Un stage de 16 semaines
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne de 2,5 dans les 60 derniers crédits des études universitaires du 1^{er} baccalauréat avec au moins 60 crédits - Avoir au moins 18 crédits dans une matière enseignable (majeure) et au moins 12 crédits dans une autre matière enseignable (mineure) - Avoir 6 crédits en français, 6 crédits en mathématiques, 6 crédits en sciences et 6 crédits en histoire ou en géographie. • Grande sélection de majeures et de mineures possibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne de 2,5 dans le baccalauréat (au moins 90 crédits) - Avoir au moins 18 crédits dans une matière enseignable (majeure) et au moins 12 crédits dans une autre matière enseignable (mineure) - Avoir 6 crédits en anglais, 6 crédits en mathématiques, 6 crédits en sciences et 6 crédits en histoire ou en géographie. • Grande sélection de majeures et de mineures possibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Détenir diplôme de 1^{er} cycle avec une moyenne 65 % - Avoir complété le ECSF 10 (L'école et la société) ou ECSF110 (Le je et l'autre en éducation), une concentration en français (21 crédits) et 6 crédits dans au moins trois autres matières enseignées au niveau élémentaire. • Programme contingent

ANNEXE K – TABLEAU - RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Afin de remplir sa mission et d'assurer une formation cohérente avec l'acte professionnel de l'enseignement, la Faculté des sciences de l'éducation vise l'atteinte des cinq résultats d'apprentissage généraux suivants, résultats d'apprentissage communs à tous ses programmes, tant ceux destinés à l'enseignement au primaire que pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement au secondaire :

- a) assurer une formation générale de base (savoirs disciplinaires) tout en développant des savoir-faire transdisciplinaires ;
- b) faire acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoir-agir, des savoir-être et des savoir-devenir ainsi que l'intégration et le transfert de l'ensemble de ces savoirs ;
- c) développer des attitudes de coopération et de participation susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice et le respect des droits de la personne des personnes et des peuples par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres ainsi que la culture contemporaine, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire, de l'appréciation des différences individuelles et culturelles ;
- d) susciter le désir de poursuivre son éducation tout au long de sa vie en favorisant le développement de la curiosité intellectuelle, la créativité, le désir d'apprendre, le goût de l'excellence, le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux, le goût de l'effort maximal dans le respect de l'harmonie intérieure ;
- e) participer au développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et éthique tout en respectant les différences individuelles.

Faisant suite à ces résultats d'apprentissage généraux, les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants à la fin de leur programme de B.Éd. (primaire) se traduisent par les 12 compétences professionnelles suivantes :

1. Affirmer son rôle d'éducatrice ou d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone.
2. Communiquer clairement en français à l'oral et à l'écrit dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
3. Démontrer une connaissance et une culture générale propres aux disciplines à enseigner ainsi qu'une maîtrise des contenus d'apprentissage décrits par les programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.
4. Faire preuve d'accueil envers l'unicité de chaque élève en appliquant les principes de la différenciation pédagogique et d'une pédagogie de l'inclusion.
5. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
6. Concevoir, planifier et animer des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des résultats d'apprentissage visés, des approches pédagogiques et des principes didactiques.
7. Évaluer les apprentissages des élèves.
8. Intégrer les technologies de l'apprentissage en fonction des principes didactiques dans le processus d'enseignement-apprentissage.
9. Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable.
10. Développer et maintenir des relations interpersonnelles positives avec les élèves, les parents et les autres partenaires du milieu scolaire.

11. Faire preuve de pensée critique et créative dans sa pratique professionnelle et face aux enjeux sociétaux et planétaires en éducation.
12. S'engager dans une démarche de développement vie-carrière.

Chacune des compétences retenues est définie par des composantes prioritaires qui seront exploitées à travers le programme de formation. De plus, un continuum de développement permettra de suivre l'évolution des étudiantes et des étudiants en formation initiale dans le développement de chaque compétence ciblée.

**ANNEXE L – DESCRIPTION DES COURS OBLIGATOIRES AU RÉPERTOIRE, DES
PRÉALABLES ET DES RÉSULTATS D’APPRENTISSAGE**

- **EDDP2502 Didactique de la musique (2 crédits)**

- **PRÉALABLES** : Aucun
- **DESCRIPTION** : L'appréciation du langage musical par la découverte et l'application pratique de ses composantes (sons et vibrations, mélodie, rythme, forme...) sous forme de chants, de comptines, de danses, de mimes, d'instruments, de création et d'audition. Lectures portant sur les fondements de l'éducation musicale et la philosophie qui la sous-tend ainsi que sur le rôle de la musique dans le développement global de l'enfant.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Comprendre l'orientation générale du programme de musique scolaire ainsi que la philosophie qui le sous-tend.
 - Connaître le processus d'apprentissage de la musique ainsi que l'étendue, la profondeur et la séquence des concepts appropriés aux enfants du préscolaire et du primaire.
 - Comprendre l'ensemble des savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, et choisir parmi ces savoirs ceux qui sont essentiels et appropriés au stade de développement de l'enfant du préscolaire et du primaire.
 - Proposer un outil d'évaluation possible des apprentissages des élèves.
 - Reconnaître l'utilité et l'importance de la musique ainsi que son rôle dans le développement global de l'enfant (affectif, cognitif, psychomoteur, social, ...).
 - Découvrir l'interaction existant entre la musique et certaines autres disciplines scolaires telles la littérature, les sciences sociales, les arts plastiques, la mathématique.
 - Prendre conscience de la musique qui se fait ici en Acadie ainsi que celle d'autres cultures.
 - S'engager dans le présent et le devenir de l'expression musicale esthétique.

- **EDDP3582 Didactique du français I (2 crédits)**

- **PRÉALABLES** : EDUC3912
- **DESCRIPTION** : Fondements de la didactique du français. Développement langagier de l'enfant de la naissance à huit ans. Émergence de la littératie. Savoir écouter, parler, lire et écrire dans le cadre d'une pédagogie actualisante et inclusive. Programme de français. Interventions pédagogiques appropriées à la maternelle, en 1^{re}, 2^e et 3^e années.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Se connaître en tant que lecteur.
 - Développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à l'enseignement de la lecture.
 - Comprendre les modèles théoriques en lecture, en écriture et en communication orale.
 - Comparer ces modèles théoriques aux résultats d'apprentissage et aux continuums du programme d'études en français.
 - Planifier des situations d'enseignement-apprentissage en littératie pour les élèves de la maternelle à la 3^e année en tenant compte du programme d'études, des besoins diversifiés des élèves, du matériel didactique et des environnements numériques.
 - Utiliser des stratégies d'évaluation diagnostique, formative et sommative de la littératie pour les élèves de la maternelle à la 3^e année.
 - Tenir compte de la gestion des différences, incluant les élèves provenant d'autres cultures, dans la planification de situations d'enseignement-apprentissage.

- Se servir du patrimoine culturel acadien et francophone et des autres disciplines (interdisciplinarité) lors de situations d'enseignement-apprentissage en littérature de la maternelle à la 3^e année.

- EDDP3842 Didactique des math. au primaire I (2 crédits)

- **PRÉALABLES** : EDUC3912, MATH2413 et MATH2433 Concomitant : MATH2493
- **DESCRIPTION*** : Étude du processus d'enseignement-apprentissage en mathématiques au primaire. Buts poursuivis en relation avec les orientations contemporaines de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques au primaire. Analyse de programmes et de ressources didactiques. Élaboration et réalisation d'un scénario d'apprentissage en mathématiques au primaire en tenant compte des besoins diversifiés des élèves.
- **OBJECTIFS** :
 - Connaître les approches contemporaines par rapport à l'enseignement et à l'apprentissage de la mathématique.
 - Comprendre l'orientation et le plan du programme d'études du Nouveau-Brunswick pour les mathématiques au primaire.
 - Concevoir un scénario basé sur des situations-problèmes en intégrant les concepts mathématiques étudiés au primaire et les ressources didactiques pertinentes, dans le respect de la démarche pédagogique (préparation, réalisation et intégration) et des besoins diversifiés des élèves.
 - Planifier et réaliser une entrevue diagnostique en mathématiques.

- EDDP4232 Sciences humaines au primaire (2 crédits)

- **PRÉALABLES** : EDUC3922 et (6 crédits parmi HIST1402, HIST1501, HIST1800 ou HIST2411) et (GEOG1103 ou GEOG1703)
- **DESCRIPTION** : Concepts fondamentaux des sciences humaines. Fondements de la didactique des sciences humaines au primaire. Sciences humaines en milieu minoritaire et conscientisation identitaire. Programmes d'études. Matériel didactique et technologique. Obstacles à l'apprentissage, différenciation et planification des situations d'enseignement-apprentissage. Évaluation des apprentissages en sciences humaines.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Connaître les concepts d'espace - temps - société et les implications de leur apprentissage au primaire.
 - Comprendre la contribution des sciences humaines à la conscientisation identitaire des élèves en milieu minoritaire.
 - Comprendre les fondements de la didactique des sciences humaines au primaire.
 - Appliquer les approches pédagogiques appropriées à l'enseignement des sciences humaines au primaire.
 - Analyser les programmes d'études en sciences humaines au primaire.
 - Planifier des situations d'enseignement-apprentissage en sciences humaines en respectant les stratégies spécifiques de la discipline, les principes directeurs des programmes d'études et la démarche d'apprentissage de l'élève.
 - Faire une utilisation pertinente du matériel didactique et de la technologie dans sa planification tout en tenant compte des différences individuelles entre les apprenants.
 - Planifier l'évaluation diagnostique, formative et sommative des apprentissages en sciences humaines au primaire.

- **EDDP4402 Didactique des arts visuels M-8 (2 crédits)**

- **PRÉALABLES** : EDUC3922
- **DESCRIPTION** : Didactique spécifique au domaine des arts visuels au primaire. Planification d'une situation d'enseignement-apprentissage en tenant compte du développement artistique et esthétique des jeunes de 4 à 14 ans et des besoins particuliers de ces élèves. Modèles d'enseignement en arts visuels et programmes d'études.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Comprendre l'orientation générale du programme d'études en arts visuels ainsi que la philosophie qui le sous-tend.
 - Savoir mettre en pratique la démarche à suivre pour amener les élèves du primaire à créer une réalisation artistique.
 - Savoir mettre en pratique la démarche à suivre pour amener les élèves du primaire à dégager l'idée transmise par des œuvres d'art.
 - Choisir et mettre en application des méthodes, des techniques d'évaluation et des ressources didactiques propres au domaine des arts visuels et adaptées au développement artistique des jeunes de 4 à 14 ans.

- **EDDP4632 Sciences au primaire (2 crédits)**

- **PRÉALABLES** : EDUC3922, BIOL1023, BIOL1033, (GCIV3410 ou GEOG2453), PHYS2283 et CHIM 2803
- **DESCRIPTION** : Nature des sciences. Fondements de la didactique des sciences au primaire. Conflit sociocognitif. Démarches d'enquête et de conception technologique. Stratégies pédagogiques et différenciation en sciences. Habiletés, attitudes scientifiques et changement conceptuel. Centres d'exploration et programme d'études en sciences. Langue et sciences en milieu minoritaire. Planifier et évaluer en sciences.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Connaître la nature de l'activité scientifique.
 - Comprendre et appliquer le processus d'enquête et la démarche de conception technologique.
 - Comprendre les fondements de la didactique des sciences.
 - Évaluer diverses approches pour faire évoluer les conceptions préalables des élèves.
 - Savoir planifier et évaluer en sciences en tenant compte des différences individuelles des élèves.
 - Savoir motiver les élèves en sciences.
 - Comprendre le lien entre l'apprentissage des sciences et l'utilisation du langage.
 - Connaître le programme d'études en sciences et technologies du Nouveau-Brunswick.
 - Utiliser diverses stratégies pédagogiques pertinentes en enseignement des sciences.

- **EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant (3 crédits)**

- **PRÉALABLES** : aucun
- **DESCRIPTION** : Étude des implications pédagogiques du développement sur les plans physique, cognitif, langagier, affectif et social de la naissance de l'enfant jusqu'à l'âge correspondant à la fin de l'école primaire (13-14 ans).
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Connaître et comparer les principales approches théoriques expliquant le développement de l'enfant.

- Reconnaître l'importance du développement prénatal sur le développement de l'enfant.
- Connaître les aspects et les caractéristiques du développement physique, affectif, social et cognitif de l'enfant de la conception à quatorze ans.
- Connaître les facteurs internes et externes qui influencent le développement de l'enfant.
- Comprendre et expliquer le processus dynamique, interactif et continu du développement humain.
- Connaître les caractéristiques du développement typique et atypique et leurs effets possibles sur le rythme d'apprentissage et le cheminement scolaire.
- Effectuer une réflexion sur des problématiques actuelles liées au développement de l'enfant.

- **EDUC2003 Le français en enseignement (3 crédits)**

- **PRÉALABLES** : aucun
- **DESCRIPTION** : Stratégies cognitives de lecture et d'écriture. Textes d'usage courant. Lecture à haute voix. Registres de langue. Compétences linguistiques, discursive et communicative. Correction des erreurs à l'oral et à l'écrit. Rédaction de textes cohérents. Vocabulaire, syntaxe, ponctuation, grammaire et orthographe.
- **OBJECTIFS** :
 - utiliser des stratégies cognitives de lecture efficaces pour comprendre les textes informatifs;
 - se servir de la lecture orale d'un texte de façon à en communiquer le sens;
 - connaître les différents registres de langue;
 - se servir de la communication en français standard à l'oral selon les exigences associés à la profession enseignante;
 - utiliser des stratégies cognitives d'écriture efficaces pour rédiger des textes selon les exigences associées à la profession enseignante ;
 - appliquer les règles de syntaxe, de ponctuation, d'orthographe lexicale et grammaticale sans ouvrages de référence.

- **EDUC2103 Apprentissage et enseignement (3 crédits)**

- **PRÉALABLE** : aucun
- **DESCRIPTION** : Définitions contemporaines de l'apprentissage scolaire et de l'enseignement. Concepts de base associés au processus enseignement-apprentissage. Connaissance des fondements théoriques des principaux modèles d'enseignement issus des théories de l'apprentissage et de leurs principales implications éducatives. Analyse des liens entre les théories de l'apprentissage et les diverses pratiques éducatives qui en découlent.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Connaître et comprendre les concepts de base de l'apprentissage scolaire et de l'enseignement dans le processus enseignement-apprentissage.
 - Connaître et s'appropriier le vocabulaire propre au processus enseignement-apprentissage.
 - Connaître les fondements théoriques et comprendre les principales retombées éducatives du béhaviorisme.
 - Connaître les fondements théoriques et comprendre les principales implications éducatives du modèle du traitement de l'information (cognitivisme).
 - Connaître les fondements théoriques et comprendre les principales implications éducatives des courants constructiviste et socioconstructiviste en éducation.
 - Connaître les fondements théoriques et comprendre les principales implications éducatives des courants humanistes en éducation.

- **EDUC2303 Inclusion scolaire (3 crédits)**

- **PRÉALABLES** : EDUC1113 ou EDUC1123
- **DESCRIPTION** : Fondements de l'inclusion scolaire. Définition de l'inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick. Rôle et fonctions des membres de l'équipe stratégique. Rôle et responsabilités de l'enseignant de classe ordinaire à l'égard de tous ses élèves. Planification d'un plan d'intervention pour un élève avec handicap ou en très grande difficulté.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Comprendre les fondements historiques, philosophiques et pédagogiques de l'inclusion scolaire.
 - Comprendre la portée de la définition de l'inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick et les implications éducatives d'un système scolaire inclusif.
 - Comprendre le rôle et les fonctions complémentaires exercées par les intervenants de l'équipe stratégique de l'école.
 - Comprendre le rôle et les responsabilités de l'enseignant de classe ordinaire à l'égard de chacun de ses élèves.
 - Connaître les caractéristiques et les besoins particuliers des élèves ayant un handicap intellectuel, physique ou sensoriel ou un trouble du spectre de l'autisme.
 - Savoir planifier un plan d'intervention destiné à un élève avec handicap ou en très grande difficulté d'apprentissage et d'adaptation.

- **EDUC3113 Gestion de l'éducation (3 crédits)**

- **PRÉALABLES** : EDUC1011 ou EDUC1013 (ou obtenir l'autorisation de la direction du département)
- **DESCRIPTION** : Organisation et gestion du système scolaire du Nouveau-Brunswick ainsi que la législation régissant son administration et son fonctionnement. Rôles et fonctions des différents agents éducatifs et des services pédagogiques. Styles de leadership pédagogique. Fondements du code d'éthique professionnel; associations professionnelles et syndicales; droits et responsabilités associés à sa profession.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Comprendre l'organisation et le fonctionnement du système scolaire (structures administratives et pédagogiques provinciales et locales, services, horaires, financement, etc.).
 - Comprendre le rôle des différentes ressources humaines oeuvrant dans le système scolaire et leurs contributions complémentaires dans le cadre d'une pédagogie actualisante.
 - Connaître différents modèles administratifs et styles de leadership (pédagogique, transformationnel, transactionnel, éthique ou moral, etc.) et savoir choisir les plus pertinents compte tenu des objectifs d'enseignement poursuivis.
 - Connaître le code de déontologie de l'AEFNB et la directive provinciale sur le harcèlement au travail.
 - Comprendre le rôle des associations professionnelles et syndicales dans son domaine et comprendre l'importance d'une participation active dans celles-ci.
 - Connaître les bases de la convention collective et du processus d'un grief.
 - Connaître les droits, les responsabilités et les aspects légaux associés à sa profession et savoir en tenir compte.
 - Pouvoir reconnaître la différence entre la loi, les règlements et les politiques/directives.
 - Connaître le mode d'évaluation des écoles (Bulletin des écoles) et du personnel enseignant.

- EDUC3123 FPS et santé au primaire (3 crédits)

- **PRÉALABLES** : Aucun
- **DESCRIPTION** : programme d'études en formation personnelle et sociale (FPS). Analyse de sa propre santé, de ses relations interpersonnelles, de son engagement citoyen, de sa consommation et des facteurs qui les influencent. Concepts enseignés, compétences multidisciplinaires développées et stratégies pédagogiques préconisées. Projets locaux et internationaux. Évaluation en FPS. Santé, promotion et intervention.
- **OBJECTIFS** :
 - Comprendre les orientations théoriques et les domaines conceptuels du programme d'études de la FPS.
 - Comprendre les stratégies à mettre en oeuvre pour orienter les élèves vers l'acquisition de compétences propices à des choix responsables pour leur santé globale, leur participation citoyenne, leur consommation et leurs relations interpersonnelles.
 - Créer des situations d'enseignement-apprentissage intégratrices et interdisciplinaires portant sur des situations relatives aux domaines conceptuels étudiés.
 - Connaître la réalité des élèves du primaire en ce qui touche leur santé globale, les politiques en santé et les moyens d'intervention et de promotion.
 - Analyser des projets qui se déroulent dans les différents domaines conceptuels.
 - S'engager dans un cheminement personnel continu quant à ses choix et ses actions en matière de citoyenneté, de consommation, de relations interpersonnelles et de santé.

- EDUC3333 Motivation et gestion de classe (3 crédits)

- **PRÉALABLES** : EDUC2103
- **DESCRIPTION** : Fondements psychologiques de la motivation (théories). Étude des éléments de motivation appliqués dans la gestion d'un groupe-classe dans le cadre d'une pédagogie actualisante. Interventions non-violentes. Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant à l'enseignante ou l'enseignant efficace de créer un climat favorisant l'apprentissage et l'épanouissement personnel.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Connaître les fondements théoriques de la motivation dans le cadre d'une pédagogie actualisante.
 - Comprendre la dynamique motivationnelle qui anime l'apprenante et l'apprenant en situation d'apprentissage.
 - Connaître les droits et les responsabilités des apprenants et apprenantes.
 - Savoir développer le goût d'apprendre.
 - Savoir gérer la classe en créant un climat propice à l'apprentissage dans le cadre d'une pédagogie actualisante.
 - Savoir établir une gestion de classe qui favorise l'autonomie et le développement global de la personne.
 - Savoir intervenir de façons non-violentes mais efficaces vis-à-vis les problèmes de motivation et les cas d'écarts de comportement.

- EDUC3533 Pédagogie du jeu (3 crédits)

- **PRÉALABLE** : aucun
- **DESCRIPTION** : Définitions et classification des jeux. Analyse de l'importance du jeu dans le développement intellectuel. Rôle du jeu dans l'épanouissement affectif, cognitif et psychomoteur de l'enfant. Relation entre jeu, créativité et expression de soi. Intervention de l'adulte dans le jeu spontané de l'enfant. Rôle du jeu dans une pédagogie inclusive.

- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5) :**
 - Comprendre les caractéristiques de la pédagogie du jeu et ses effets sur l'évolution des enfants de 4 à 14 ans.
 - Comprendre la fonction du jeu dans le développement sensori-moteur, affectif, cognitif, social et culturel de tout enfant, quelles que soient ses caractéristiques personnelles.
 - Savoir intervenir dans le jeu de l'enfant afin de favoriser son épanouissement.
 - Analyser le rôle du jeu dans une pédagogie inclusive.
 - Favoriser une pédagogie basée sur la créativité et sur les processus de pensée divergente.

- EDUC3912 Planification et évaluation I (2 crédits)

- **PRÉALABLE :** aucun
- **DESCRIPTION :** Liens entre la planification et l'évaluation (concepts de cohérence et de congruence). Compréhension de différentes taxonomies des domaines de l'apprentissage. Planification d'un programme d'enseignement-apprentissage à partir de résultats d'apprentissage. Concepts fondamentaux de la didactique.
- **OBJECTIFS :**
 - Comprendre les résultats d'apprentissage présentés dans un programme d'études.
 - Concevoir la planification d'une situation d'apprentissage à partir de résultats d'apprentissage de programme d'études.
 - Concevoir la planification de leçons qui découlent d'une situation d'apprentissage.
 - Comprendre les principales fonctions de l'évaluation (diagnostique, formative et sommative.)
 - Comprendre les concepts fondamentaux de la didactique, en relation avec l'exercice de planification et d'évaluation.
 - Comprendre les principales fonctions de différents types de planifications.
 - Connaître les éléments clés associés à la planification à long terme.

- EDUC4323 Educ en milieu minoritaire (3 crédits)

- **PRÉALABLES :** EDUC2103
- **DESCRIPTION :** Théories et définitions du bilinguisme. Étude du développement bilingue et facteurs associés. Rôle de la famille, du milieu social et de l'école. Modèles et activités d'enseignement favorisant le maintien et l'épanouissement d'une langue minoritaire. Rôle de l'enseignante et de l'enseignant comme agent social dans la survie des langues minoritaires.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5) :**
 - Expliquer les principales différences entre un contexte linguistique minoritaire et un contexte linguistique majoritaire dans leur impact sur le développement de la langue maternelle et d'une ou plusieurs autres langues.
 - Analyser les rapports entre les idéologies sociales, les politiques d'aménagement linguistique et l'éducation des minorités.
 - Évaluer les différents défis de l'enseignement et de l'apprentissage en milieu minoritaire francophone.
 - Évaluer son propre vécu en tant que membre d'une communauté minoritaire ou majoritaire et tenir compte de ce vécu dans son approche pédagogique.
 - Évaluer différentes sources de fondements pouvant inspirer une pédagogie en milieu minoritaire.
 - Connaître les volets de la pédagogie en milieu minoritaire et en tenir compte dans ses planifications.

- Affirmer son identité culturelle et ethnolinguistique et prendre position en tant qu'accompagnateur dans le développement identitaire et culturel des élèves dans une perspective de valorisation du patrimoine culturel mondial.

- **EDUC4393 Pédagogie inclusive M-8 (3 crédits)**

- **PRÉALABLES** : EDUC2103, EDUC3922 et EDUC3343
- **DESCRIPTION** : Fondements de la pédagogie inclusive. Attitudes et habiletés nécessaires à une pédagogie inclusive. Planification de situations d'enseignement-apprentissage flexibles et variées qui tiennent compte des composantes de base d'une pédagogie inclusive, des ressemblances et des différences entre les élèves et des résultats d'apprentissage visés.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Entreprendre une démarche d'analyse réflexive sur la gestion de la diversité dans une perspective inclusive.
 - Évaluer son degré d'adhésion au modèle d'éducation inclusive visant l'accueil de l'unicité de chaque élève.
 - Reconnaître, nommer et consigner les ressemblances et les différences entre les élèves.
 - Comprendre les composantes de base d'une pédagogie inclusive.
 - Planifier des situations d'enseignement-apprentissage suffisamment flexibles et variées tenant compte des composantes de base d'une pédagogie inclusive, des ressemblances et des différences entre les élèves et des résultats d'apprentissage visés.
 - Effectuer une analyse réflexive sur ses planifications de situations d'enseignement-apprentissage basées sur une pédagogie inclusive.

- **EDUC5812 Stage explo/prise charge (4 semaines) (2 crédits)**

- **PRÉALABLES** : EDUC1011, EDUC1123, EDUC2242, EDUC2303, EDUC3113, EDUC3922 et avoir réussi 4 crédits en didactique
- **DESCRIPTION** : Démontrer pendant quatre semaines consécutives, sous la tutelle d'une enseignante ou d'un enseignant, ses habiletés à observer, à participer et à enseigner. Préparer des cours, les enseigner et évaluer son enseignement, tout en appliquant les différents savoirs acquis au cours de sa formation.
- **OBJECTIFS** :
 - Prendre connaissance et explorer les multiples facettes de la profession.
 - Mettre en pratique des stratégies en communication qui permettent de développer et de maintenir des relations interpersonnelles positives tout en analysant ses manières d'être et d'agir.
 - Observer et utiliser différentes stratégies de motivation et de gestion de classe.
 - Concevoir, planifier et animer des activités d'enseignement-apprentissage en tenant compte des approches pédagogiques, du matériel didactique, des déterminants de la motivation et de la diversité chez les élèves.
 - Mettre en oeuvre des stratégies d'évaluation formative et les intégrer dans une séquence didactique.
 - S'exprimer avec aisance à l'oral et à l'écrit en adaptant son registre au contexte et aux interlocuteurs.
 - Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable en tenant compte du code de déontologie de l'AEEFN.
 - S'engager dans une démarche de développement de vie-carrière.

- **EDUC5903 Fondements de l'éducation (3 crédits)**

- **PRÉALABLES** : EDUC5859
- **DESCRIPTION** : Fondements philosophiques, historiques, sociologiques, politiques et économiques de l'éducation. Principales initiatives éducatives contemporaines de leurs liens avec les diverses options de société. Prise de conscience de la réalité contemporaine concernant les divers volets de l'éducation. Rôle de l'éducation en lien avec l'identité, la citoyenneté et la culture.
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Comprendre les fondements philosophiques, historiques, sociologiques et politiques de l'éducation.
 - Comprendre les principaux courants contemporains, leurs fondements, leurs apports et leurs liens avec l'éducation en Acadie.
 - Analyser les implications des fondements de l'éducation et leurs liens avec les diverses options de société.
 - Analyser les récentes initiatives en éducation (depuis la fin du XIXe siècle) en lien avec les diverses idéologies sur lesquelles elles s'appuient.
 - Analyser les pratiques et stéréotypes sociaux, culturels, cognitifs et professionnels en éducation.
 - Évaluer les implications des récentes initiatives en éducation sur le développement de la pensée critique.
 - Comparer les diverses finalités accordées à l'éducation en lien avec les projets de société qui les animent (identité, citoyenneté, culture, etc.).

- **EDUC5912 Stage d'intégration profes. (4 mois) (12 crédits)**

- **PRÉALABLE** : Voir manuel du stage EDUC5912
- **DESCRIPTION** : Durant une session, l'étudiant ou l'étudiante, sous la tutelle d'un enseignant ou d'une enseignante, démontrera ses habiletés à assumer pleinement son rôle avec tout ce que cela comporte de tâches et de responsabilités, tout en appliquant les différents savoirs acquis au cours de sa formation. Rencontres mensuelles d'intégration. (Réservé aux étudiantes ou étudiants inscrits à un programme de formation à l'enseignement.)
- **OBJECTIFS (ces objectifs ne paraissent pas au Répertoire, mais sont présentés dans les CPR-5)** :
 - Comprendre et appliquer différentes stratégies de gestion de classe en fonction des approches pédagogiques et comportementales privilégiées.
 - Démontrer une connaissance des disciplines à enseigner ainsi qu'une maîtrise des contenus d'apprentissage prescrits par les programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.
 - Concevoir, planifier et animer des activités et des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des résultats d'apprentissage visés, des approches pédagogiques, des principes didactiques, des déterminants de la motivation et des principes de la différenciation inclusive.
 - Prévoir et implanter une démarche évaluative au service des apprentissages de tous les élèves.
 - S'engager à éveiller les élèves au patrimoine culturel acadien et francophone dans un contexte de créativité et d'appréciation.
 - Communiquer clairement dans un français d'ouverture à l'oral et à l'écrit dans les divers contextes reliés à la profession.
 - Manifester des attitudes et des comportements favorisant le développement et le maintien de relations professionnelles positives tout en évaluant et en gérant les enjeux relationnels.
 - Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable.
 - Analyser ses pratiques professionnelles et son agir pédagogique.

- S'engager dans une démarche favorisant le maintien ou l'amélioration de sa qualité de vie à l'égard des différentes composantes de son développement vie-carrière.

ANNEXE M – TABLEAU – DISPENSE DE PRÉALABLES

Cours avec préalables dans les autres programmes en éducation	Cours avec préalables du baccalauréat en éducation primaire	Justification de la dispense de préalables
EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant PRÉALABLE : aucun		
EDUC2003 Le français en enseignement PRÉALABLE : Aucun		
EDUC2103 Apprentissage et enseignement PRÉALABLE : aucun		
EDUC2303 Inclusion scolaire PRÉALABLE : EDUC1113 ou EDUC1123	EDUC2303 Inclusion scolaire PRÉALABLE : EDUC1113 ou EDUC1123	N'est pas jugé obligatoire compte tenu de l'expérience des étudiantes et étudiants en salle de classe qui sont déjà à l'emploi d'un district scolaire (cours portant sur le développement de l'enfant). De plus, ce préalable pourrait être enlevé lors de la révision des préalables de tous les cours.
EDUC3113 gestion de l'éducation PRÉALABLES : EDUC1011 ou EDUC1013 (ou obtenir l'autorisation de la direction du département)	EDUC3113 gestion de l'éducation PRÉALABLES : EDUC1011 ou EDUC1013 (ou obtenir l'autorisation de la direction du département)	EDUC1013 Initiation aux études ou EDUC1013 ne sont pas jugés obligatoires compte tenu de l'expérience des étudiantes et étudiants en salle de classe qui sont déjà à l'emploi d'un district scolaire.
EDUC3333 Motivation & gestion de classe PRÉALABLE : EDUC2103	EDUC3333 Motivation & gestion de classe PRÉALABLE : EDUC2103	Préalable respecté
EDDP3582 Didactique du français I PRÉALABLE : EDUC3912	EDDP3582 Didactique du français I PRÉALABLE : EDUC3912	Préalable respecté
EDDP3842 Did. des math. au primaire I PRÉALABLES : EDUC3912, MATH2413 et MATH2433 (Concomitant : MATH2493)	EDDP3842 Did. des math. au primaire I PRÉALABLES : EDUC3912, MATH2413 et MATH2433 (Concomitant : MATH2493)	Évaluation diagnostique ou initiale et formations autoportantes de mise à niveau avant ou pendant le cours et différenciation pédagogique. Expérience des étudiantes et étudiants en salle de classe qui sont déjà à l'emploi d'un district scolaire. Encadrement et supervision des étudiantes et étudiants par les districts scolaires tandis qu'elles et ils travaillent dans les écoles.
EDUC3123 FPS et santé au primaire PRÉALABLES : Aucun		
EDUC3533 Pédagogie du jeu PRÉALABLE : aucun		
EDUC3912 Planification et évaluation I PRÉALABLE : aucun		

EDUC4393 Pédagogie inclusive M-8 PRÉALABLES : EDUC2103, EDUC3922 et EDUC3343	EDUC4393 Pédagogie inclusive M-8 PRÉALABLES : EDUC2103, EDUC3922 et EDUC3343	EDUC2103, EDUC3922 et EDUC3343 ne sont pas jugés obligatoires compte tenu de l'expérience des étudiantes et étudiants en salle de classe qui sont déjà à l'emploi d'un district scolaire. Encadrement et supervision des étudiantes et étudiants par les districts scolaires tandis qu'elles et ils travaillent dans les écoles.
EDDP2502 Didactique de la musique PRÉALABLES : Aucun		
EDDP4232 Sciences humaines au primaire PRÉALABLES : EDUC3922 et (6 crédits parmi HIST1402, HIST1501, HIST1800 ou HIST2411) et (GEOG1103 ou GEOG1703)	EDDP4232 Sciences humaines au primaire PRÉALABLES : EDUC3922 et (6 crédits parmi HIST1402, HIST1501, HIST1800 ou HIST2411) et (GEOG1103 ou GEOG1703)	Évaluation diagnostique ou initiale et formations autoportantes de mise à niveau et différenciation pédagogique Expérience des étudiantes et étudiants en salle de classe qui sont déjà à l'emploi d'un district scolaire. Encadrement et supervision des étudiantes et étudiants par les districts scolaires tandis qu'elles et ils travaillent dans les écoles.
EDDP4402 Didactique des arts visuels M-8 PRÉALABLES : EDUC3922	EDDP4402 Didactique des arts visuels M-8 PRÉALABLES : EDUC3922	Tout en respectant les objectifs généraux du cours, certains contenus de EDUC3922 Planification et évaluation II, liés à l'évaluation des apprentissages, seront approfondis dans EDUC3912 Planification et évaluation I.
EDDP4632 Sciences au primaire PRÉALABLES : EDUC3922, BIOL1023, BIOL1033, (GCIV3410 ou GEOG2453), PHYS2283 et CHIM 2803	EDDP4632 Sciences au primaire PRÉALABLES : EDUC3922, BIOL1023, BIOL1033, (GCIV3410 ou GEOG2453), PHYS2283 et CHIM 2803	Évaluation diagnostique ou initiale et formations autoportantes de mise à niveau et différenciation pédagogique Expérience des étudiantes et étudiants en salle de classe qui sont déjà à l'emploi d'un district scolaire. Encadrement et supervision des étudiantes et étudiants par les districts scolaires tandis qu'elles et ils travaillent dans les écoles.
EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire PRÉALABLES : EDUC2103	EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire PRÉALABLES : EDUC2103	Ce préalable sera probablement enlevé lors de la révision des préalables de tous les cours. Il n'aurait que très peu d'incidence sur la réussite du cours.
EDUC5812 Stage : explo/prise en charge PRÉALABLES : EDUC1011, EDUC1123, EDUC2242, EDUC2303, EDUC3113, EDUC3922 et avoir réussi 4 crédits en didactique	EDUC5812 Stage : explo/prise en charge PRÉALABLES : EDUC1011, EDUC1123, EDUC2242, EDUC2303, EDUC3113, EDUC3922 et avoir réussi 4 crédits en didactique	Respect des préalables EDUC2303 et EDUC3113 et 4 crédits en didactique Dispense pour EDUC1011, EDUC1123 et EDUC2242 sur la base de l'expérience en salle de classe des étudiantes et étudiants qui sont déjà à l'emploi d'un district scolaire.

		Encadrement et supervision des étudiantes et étudiants par les districts scolaires tandis qu'elles et ils travaillent dans les écoles.
EDUC5903 Fondements de l'éducation PRÉALABLES : EDUC5859	EDUC5903 Fondements de l'éducation PRÉALABLES : EDUC5859	EDUC5812 est l'équivalent du Stage 5859 pour les B. Éd. de deux ans donc respect du préalable
EDUC5912 Stage d'intégration profes. PRÉALABLES : EDUC5812, EDUC3113, avoir satisfait aux exigences particulières de son programme en ce qui concerne la formation en didactique (24 crédits au primaire et 6 au secondaire, avoir satisfait aux exigences linguistiques, avoir complété avec succès tous les cours de la première année (programme de deux ans)	EDUC5912 Stage d'intégration profes. PRÉALABLES : EDUC5812, EDUC3113, avoir satisfait aux exigences particulières de son programme en ce qui concerne la formation en didactique (24 crédits au primaire et 6 au secondaire, avoir satisfait aux exigences linguistiques, avoir complété avec succès tous les cours de la première année (programme de deux ans)	Respect des préalables EDUC5812 (stage précédent), EDUC3113 et des exigences particulières de son programme en ce qui concerne la formation en didactique de 6 crédits au secondaire, avoir satisfait aux exigences linguistiques (EDUC2003), avoir complété avec succès tous les cours de la première année pour les programmes de deux ans.